

Rapports

**des réunions des Commissions régionales de l'OIE
organisées pendant la 85^e Session générale
à Paris, le 22 mai 2017**

NOTE DU SIÈGE

Les éventuels projets de recommandations émanant des Commissions régionales réunies pendant la Session générale doivent être présentés à nouveau, pour adoption, à l'occasion des prochaines Conférences de ces Commissions régionales tenues dans leur région, afin d'être examinés et éventuellement entérinés par l'Assemblée mondiale des Délégués lors de la Session générale consécutive à ces Conférences régionales.

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE**

Paris, le 22 mai 2017

La Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique s'est réunie le 22 mai 2017 à la Maison de la Chimie à Paris, à 14 h 00. Cette réunion a rassemblé 113 participants, dont les Délégués et observateurs de 37 Membres de cette Commission et de 5 pays observateurs ainsi que les représentants de 9 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Congo (Rép. du ~), Congo (Rép. dém. du ~), Côte d'Ivoire, Djibouti, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Seychelles, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

Pays observateurs : Canada, États-Unis d'Amérique, France, Italie et Royaume-Uni.

Organisations internationales/régionales : Association vétérinaire euro-arabe, AVA³⁵, AVSF³⁶, CIRAD, Commission de l'océan Indien, CEEAC³⁷, FAO, UA-BIRA³⁸ et UEMOA³⁹.

La réunion s'est déroulée sous la présidence du Docteur Komla Batassé Batawui (Togo), Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, assisté du Docteur Botlhe Michael Modisane (Afrique du Sud), Président de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE, et du Docteur Karim Tounkara, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique.

Le Docteur Komla Batassé Batawui a tout particulièrement souhaité la bienvenue et adressé ses félicitations aux Délégués récemment désignés et présents à cette réunion.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour figurant en annexe, incluant deux exposés supplémentaires (une intervention de la FAO ainsi qu'une brève intervention du Docteur Mark Schipp, au nom de la Sous-Commission de vérification des pouvoirs), a été adopté à l'unanimité.

³⁵ AVA : Association vétérinaire africaine

³⁶ AVSF : Agronomes et vétérinaires sans frontières

³⁷ CEEAC : Communauté économique des États de l'Afrique Centrale

³⁸ UA-BIRA : Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales

³⁹ UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

2. Brève intervention du Conseil de l'OIE

Le Docteur Mark Schipp, en qualité de Membre de la Sous-Commission de vérification des pouvoirs, adoptée par l'Assemblée mondiale au cours de la séance de la matinée, a informé les Délégués que, suite à la résolution adoptée par l'Assemblée, les Délégués des pays ayant des arriérés de contribution correspondant à cinq ans et plus perdent leur droit de vote à la Session générale et ne peuvent bénéficier de l'indemnité journalière normalement allouée pour la participation à la Session générale.

Il a indiqué que, bien que les Textes fondamentaux de l'OIE stipulent que les pays ne sont plus autorisés à voter à partir d'un arriéré de deux années, le Conseil a décidé de prolonger jusqu'à cinq années le délai de versement des arriérés.

Le Docteur Schipp a invité tous les Délégués concernés à régler cette situation dans les meilleurs délais afin de s'acquitter de leurs arriérés, et, par conséquent, de recouvrer leur droit de vote aux élections de l'OIE.

Enfin, évoquant les élections à venir dans la région, le Docteur Schipp a invité la Commission régionale à proposer des candidats issus de pays à jour de leur contribution.

3. Mise en œuvre de la Feuille de route régionale de l'OIE – Défis auxquels la région est confrontée

Le Docteur Moetapele Letshwenyo, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Afrique australe, au nom de tous les Représentants de l'OIE dans la région, a fourni aux participants des précisions sur la Feuille de route régionale de l'OIE et sur son élaboration, ainsi que sur les défis que la région devra relever.

En introduction de sa présentation il a expliqué que le Sixième Plan stratégique de l'OIE (2016-2020), approuvé par les Délégués de l'OIE en mai 2015, avait été transposé dans une Feuille de route régionale que les Représentations régionales et sous-régionales doivent mettre en œuvre.

Il a ajouté que cette Feuille de route régionale a été établie lors de la réunion annuelle des Représentations régionales et sous-régionales tenue à Paris en octobre 2016, en ayant adopté une démarche impliquant toutes les parties prenantes, et après avoir passé en revue les activités des Représentations régionales et sous-régionales et du Siège de l'OIE.

Le Docteur Letshwenyo a expliqué les raisons qui ont amené à concevoir une Feuille de route régionale : pour appuyer la Feuille de route du Siège de l'OIE, pour harmoniser les activités entre les régions, pour prendre en compte les besoins spécifiques de chaque région, et enfin pour renforcer la collaboration, au sein de chaque région et entre les régions, ainsi qu'entre les Représentations régionales et sous-régionales, les Commissions régionales et le Siège de l'OIE.

Pour conclure, le Docteur Letshwenyo a déclaré que, tout en étant pleinement impliquée dans la mise en œuvre des activités définies pour les trois objectifs stratégiques et les trois domaines d'action transversaux, la région Afrique doit surmonter de nombreuses difficultés, à savoir, principalement :

- un défi financier, si l'on considère le faible niveau de paiement des contributions statutaires annuelles ;
- des capacités limitées en termes de ressources humaines, si l'on considère le nombre d'experts zoosanitaires spécialisés – dans certains cas en raison de départs à la retraite ou de départs volontaires ;
- des ressources non adaptées à la mise en œuvre des recommandations des analyses des écarts PVS ;
- le manque d'infrastructures spécialisées pour la santé animale ;
- l'inadéquation des capacités de coordination des organisations de santé animale qui opèrent en Afrique.

4. Conclusions de la 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, qui s'est tenue à Swakopmund (Namibie) en février 2017

Le Docteur Komla Batassé Batawui, Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique et Délégué du Togo, a informé les participants des conclusions de la 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique.

Le Docteur Batawui a expliqué que cette Conférence avait été l'occasion de proposer une nouvelle formule pour ce type d'événements institutionnels, nouvelle formule comprenant la présentation de posters, une table ronde, et des séances de travail en groupe. Ces innovations ont été très bien reçues par les Délégués de la région et les autres participants.

Il a déploré le faible niveau de participation des Pays membres de la région et en a profité pour rappeler que les Conférences régionales sont des réunions statutaires ; par conséquent, les Délégués, au regard de leurs obligations, sont tenus de prendre part à ces conférences, au cours desquelles des sujets intéressant la région sont débattus, dont des recommandations ultérieurement proposées à l'Assemblée mondiale des Délégués pour ratification.

Le Docteur Batawui a brièvement résumé les principales conclusions de la Conférence, mettant notamment l'accent sur les points suivants :

- Il est important que les Membres des Bureaux des Commissions régionales aient une compréhension claire de leur rôle et de leurs prérogatives et les appliquent comme le prévoient les Textes fondamentaux de l'OIE. Par ailleurs il est nécessaire que les Membres des Bureaux des Commissions régionales aient parfaitement conscience qu'ils sont des acteurs clés du travail de l'OIE et qu'ils doivent, de ce fait, faire office de « passerelle » entre l'OIE et les pays de la région afin de soutenir la mise en œuvre des activités de l'OIE au niveau des pays, et collaborer à l'amélioration de la contribution technique et/ou financière des pays aux activités de l'OIE.
- Les Pays membres doivent veiller à renforcer leurs activités de surveillance et de contrôle et observer le principe de transparence en déclarant les événements épidémiologiques rapidement et de façon détaillée au moyen du système WAHIS, pour une gestion efficace des maladies dans la Région.
- La contribution rédactionnelle des Délégués africains au processus d'élaboration des normes de l'OIE est très appréciée, c'est pourquoi elle doit être maintenue et renforcée. Il en va de même de leurs très précieuses interventions orales, chaque année, au cours de la réunion de la Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE.
- Les Pays membres qui bénéficient d'un statut sanitaire officiellement reconnu ou d'un programme officiel de contrôle avalisé par l'OIE doivent fournir chaque année, en novembre, les informations nécessaires à la confirmation annuelle de leur statut, et en particulier tout renseignement jugé pertinent pour étayer cette confirmation, tel que le prévoit le *Code sanitaire pour les animaux terrestres*.
- La volonté et l'investissement politiques sont essentiels pour soutenir les mesures de contrôle et d'éradication des maladies. Par conséquent il appartient à la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique de convaincre les hauts responsables politiques de soutenir les Services vétérinaires dans la préparation de leurs programmes officiels de contrôle sanitaire et dans l'obtention et la pérennisation du statut « indemne » au regard de certaines maladies.
- Les deux thèmes techniques développés pendant la Conférence – (i) « Pastoralisme : opportunités pour l'élevage et défis pour les Services vétérinaires » (avec questionnaire) et (ii) « Le déploiement de la stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la peste des petits ruminants en Afrique » (sans questionnaire) – sont des sujets tout à fait d'actualité. Des recommandations seront soumises à l'Assemblée mondiale des Délégués durant cette 85^e Session générale, pour ratification.

- La question de la résistance aux antimicrobiens a été soulevée afin d’y sensibiliser les participants ; les pays ont été exhortés à envisager la mise en œuvre de bonnes pratiques d’élevage en tant que première étape d’une diminution du recours aux agents antimicrobiens, sans attendre que des alternatives – tels que des vaccins ou des probiotiques – soient disponibles, leur développement n’étant pas garanti.
- Les participants ont été invités à réfléchir aux possibilités d’évolution du Processus PVS de l’OIE. Dans le cadre de groupes de travail et lors d’un débat ouvert, ils se sont penchés sur la façon d’augmenter la valeur du Processus PVS pour les pays. Les résultats de ces discussions ont servi de fondement aux discussions en cours sur l’amélioration du Processus PVS de l’OIE, et ont été débattus plus avant lors du Forum de réflexion sur le Processus PVS de l’OIE tenu à Paris en avril 2017.

5. Sélection du lieu où se déroulera la 23^e Conférence de la Commission régionale de l’OIE pour l’Afrique en février 2019

Le Délégué du Cameroun a fait part du souhait de son pays d’accueillir la Conférence.

Cette proposition a été acceptée à l’unanimité.

Les dates précises de la Conférence seront rapidement définies entre le Pays hôte et l’OIE afin de donner le coup d’envoi de l’organisation de la Conférence dans les meilleurs délais.

6. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l’ordre du jour de la 23^e Conférence de la Commission régionale de l’OIE pour l’Afrique

Le thème technique suivant (assorti d’un questionnaire adressé aux Membres) a été retenu pour la 23^e Conférence de la Commission régionale de l’OIE pour l’Afrique :

- Le Processus PVS, un outil pour plaider en faveur d’une hausse des investissements dans les Services vétérinaires en Afrique

7. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l’ordre du jour de la 87^e Session générale de l’Assemblée mondiale des Délégués de l’OIE qui se réunira en mai 2019

La Commission régionale a proposé d’inscrire à l’ordre du jour de la 87^e Session générale le thème technique suivant (assorti d’un questionnaire adressé aux Membres) :

- L’adoption du concept « Une seule santé » : un passage obligé pour la prévention et le contrôle des maladies émergentes et ré-émergentes

8. Proposition d’un Membre de la Commission régionale de l’OIE pour l’Afrique afin qu’il rejoigne le Conseil de l’OIE

Le Docteur Botlhe Michael Modisane, Président de l’Assemblée mondiale des Délégués de l’OIE et Délégué de l’Afrique du Sud, a rappelé aux participants que, le Délégué de l’Ouganda s’étant retiré, le poste de représentant de la Commission régionale de l’OIE pour l’Afrique qu’il occupait au sein du Conseil de l’OIE se trouve vacant, d’où la nécessité de la tenue d’une élection.

Il a suggéré aux Délégués de tenir compte des informations communiquées par le Docteur Schipp en début de réunion au sujet des pays présentant des arriérés de contribution, et d’avoir à l’esprit les Textes fondamentaux de l’OIE avant d’émettre des propositions concernant le Membre de la Commission qui rejoindra le Conseil.

Après une discussion entre plusieurs Délégués, le Docteur Kamal Tag El Sir El Sheikh, Délégué du Soudan, a été proposé à l’unanimité comme Membre du Conseil de l’OIE pour une durée d’un an – jusqu’à l’élection du Conseil, qui se tiendra en mai 2018, pour le prochain mandat de trois ans.

Cette proposition sera présentée à l’Assemblée mondiale pour approbation.

9. Proposition de Membres de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique aux postes de Vice-président et Secrétaire général de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique

Le Docteur Batawui a rappelé aux participants que, le Délégué de l'Algérie et le Délégué du Cameroun s'étant retirés, les postes de Vice-président et de Secrétaire général de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique se trouvent vacants, d'où la nécessité de la tenue d'une élection.

Après une discussion entre plusieurs Délégués, les personnes suivantes ont été proposées à l'unanimité, pour une durée d'un an – jusqu'à l'élection du Bureau qui se tiendra en mai 2018 pour le prochain mandat de trois ans :

Vice-Présidente : Docteure Djamila Hadj Amar, Déléguée de l'Algérie
Secrétaire général : Docteur Mahamat Guindé, Délégué du Tchad.

Ces propositions seront présentées à l'Assemblée mondiale pour approbation.

10. Résultats préliminaires du Forum de réflexion sur le Processus PVS

Le Docteur Patrick Bastiaensen, Chargé de programme à la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique, a présenté le Forum de réflexion sur le Processus PVS de l'OIE organisé à Paris du 4 au 6 avril 2017, confirmant que cet événement avait atteint l'objectif fixé, à savoir « travailler ensemble afin d'examiner et de planifier l'évolution stratégique du Processus PVS de l'OIE en améliorant la santé et le bien-être des animaux de par le monde », et ce grâce à trois jours de discussions particulièrement réussies, interactives, inspirantes et productives.

Il a expliqué que les 74 participants avaient été divisés en quatre groupes de parties prenantes de taille comparable représentant : (i) les Pays membres ; (ii) le personnel de l'OIE ; (iii) les experts du Processus PVS ; et (iv) les partenaires de l'OIE (bailleurs de fonds compris). Chaque groupe s'est concentré sur quatre à cinq concepts ou options les plus pertinents pour le groupe en vue de faire évoluer le Processus PVS. Le Docteur Bastiaensen a présenté brièvement les concepts qui ont été examinés et s'est félicité de l'excellent retour de tous les participants concernant les préparations détaillées, le format interactif et innovant du Forum, ainsi que l'ambiance positive, ouverte et conviviale qui y a régné tout au long.

Le Docteur Bastiaensen a indiqué que le rapport était en cours de finalisation et que les conclusions seraient partagées avec tous les Pays membres et toutes les parties intéressées ; il est prévu que l'évolution du Processus PVS de l'OIE soit largement diffusée au cours des 12 prochains mois. Il a ajouté que l'objectif général consistera à fournir aux Pays Membres, au personnel, aux experts et aux partenaires de l'OIE une approche mieux adaptée et plus souple concernant leur participation au Processus PVS qui répondra mieux à leurs besoins particuliers. Les détails seront confirmés dans les semaines à venir.

En guise de conclusion, il a précisé qu'une telle évolution était tout à fait appropriée, compte tenu de la maturité du Processus PVS et de ses outils et méthodes de base stables et solides. Une grande majorité des pays possédant déjà des connaissances de base solides sur l'évaluation et la planification dans le cadre du Processus PVS, la mise à disposition d'approches plus adaptées leur permettra de renforcer leur collaboration avec l'OIE en vue d'améliorer la santé animale de par le monde.

11. Le point sur les activités afférentes à la Stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la peste des petits ruminants

Le Docteur Jean-Jacques Soula, Coordinateur OIE du Secrétariat conjoint FAO-OIE pour la PPR a commencé sa présentation en attirant l'attention sur le fait que la peste des petits ruminants (PPR) était une maladie virale dévastatrice qui n'a cessé de se propager, depuis son identification en 1942, à plus de 70 pays en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. Elle a de lourdes répercussions sur la vie de quelques 300 millions de familles parmi les plus pauvres au monde

dont les moyens d'existence dépendent des ovins et des caprins. Le contrôle puis l'éradication de la maladie d'ici 2030 contribueront de manière substantielle à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, en particulier l'élimination de la pauvreté (ODD1) et l'élimination de la faim et de la malnutrition (ODD2).

Le Docteur Soula a ajouté que, en avril 2015, les participants de la conférence internationale organisée par la FAO et l'OIE à Abidjan ont approuvé la Stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la PPR (PPR-SMCE), qui a été entérinée par les Pays membres de la FAO et de l'OIE, en 2015 et en 2016, par le biais des organes directeurs suprêmes des deux organisations. C'est ainsi que le Secrétariat conjoint FAO-OIE sur la PPR a été créé en 2016 et que le processus de consultation de la Feuille de route régionale pour la PPR a été mené dans 76 pays infectés ou à risque, divisés en neuf régions.

Il a poursuivi en expliquant que, en 2016, selon un processus de rédaction inclusif et examiné par des pairs, la FAO et l'OIE avaient lancé le Programme d'éradication mondiale de la PPR (PPR-PEM) pour la période 2017-2021. Celui-ci comprend des éléments portant sur la participation des parties concernées, le renforcement des Services vétérinaires, le soutien aux systèmes de diagnostic et de surveillance, les campagnes de vaccination et le contrôle d'autres maladies touchant les petits ruminants. Une conférence des bailleurs de fonds sera organisée dans les mois à venir afin de mobiliser des ressources supplémentaires et combler les déficits de financement des projets et des programmes en cours.

Le Docteur Soula a conclu en indiquant que le PPR-PEM était un programme phare pour la FAO et l'OIE, l'éradication de la PPR étant directement liée aux grands enjeux mondiaux, à savoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la réduction de la pauvreté, la résilience, l'émancipation des femmes et le contrôle des mouvements migratoires, entre autres.

Le Docteur Soula a, en outre, montré une vidéo sur l'éradication de la PPR.

12. Aperçu de la situation budgétaire des Représentations régionale et sous-régionales de l'OIE en Afrique

Le Docteur Alain Dehove, Directeur financier de l'OIE, a introduit sa présentation par un rappel du mécanisme de collecte des contributions statutaires des Pays membres et de la part réservée aux opérations des Représentations régionales.

Il a expliqué qu'en 2016, le montant théorique des contributions statutaires ne représentait que 74 % des recettes du Budget général constatées pour l'année (10,7 millions EUR). En ce qui concerne l'Afrique, 40 pays contribuaient en catégorie 6, sept pays en catégorie 5, quatre pays en catégorie 4 et deux pays en catégorie 3. Globalement, la part réservée des contributions statutaires n'a représenté que 11 % des recettes des Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE ; 11 % provenaient de contributions volontaires des pays hôtes, 66 % provenaient du Fonds mondial (70 % en 2015) et 12 % provenaient d'autres contributions volontaires ou d'autres sources de recettes, pour un budget total d'environ 6 millions EUR.

Le Docteur Dehove a exprimé sa préoccupation du fait qu'en 2016 les comptes annuels de la Représentation régionale à Bamako et des Représentations sous-régionales à Gaborone et à Nairobi étaient une nouvelle fois déficitaires.

Enfin le Directeur financier a souligné que les douze Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE (dont quatre en Afrique) sont désormais reconnues comme une partie essentielle du réseau de l'Organisation pour la soutenir dans ses missions, et que leur fonctionnement ne devrait pas dépendre en grande partie de contributions volontaires. Il a fait remarquer que cet argument, entre autres, a conduit la Directrice générale à solliciter une augmentation des contributions statutaires en 2018.

Le Docteur Modisane a exhorté les Délégués à s'engager à régler les arriérés de contribution de leur pays. Il a insisté sur l'importance de sensibiliser les gouvernements à cette question afin d'éviter de passer à l'étape suivante, autrement dit afin d'éviter que le pays ne jouisse plus d'un plein droit de vote.

13. Le point sur la mise en œuvre du Projet « Renforcement des Services vétérinaires dans les pays en développement et Contrôle de la rage » (SVSDC + R)

Le Docteur Samuel Wakhusama, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique, s'exprimant au nom de tous les Représentants de l'OIE dans la région, a présenté la mise en œuvre du Projet « Renforcement des Services vétérinaires dans les pays en développement et Contrôle de la rage » (SVSDC + R), dont le but ultime est de tendre vers la construction de Services vétérinaires qui apportent aux citoyens une gouvernance efficace, la sûreté sanitaire, la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments.

Pour commencer, il a expliqué que le Projet SVSDC + R, financé par l'Union européenne, comportait deux composantes et cinq domaines de résultat et avait été signé le 24 décembre 2015, dans le cadre d'une convention de subvention de l'Union européenne (en gestion directe), pour un période d'application de 36 mois.

Le Docteur Wakhusama a résumé les composantes et les résultats, comme suit :

Composante 1 : Renforcement des Services vétérinaires

- Résultat 1 : Renforcer le cadre légal des Services vétérinaires africains par la réalisation de séminaires régionaux. Cinq séminaires s'adressant aux points focaux nationaux de l'OIE ont eu lieu.
- Résultat 2 : Rapprocher progressivement les Services vétérinaires nationaux des normes de l'OIE grâce à la mise en œuvre de missions du Processus PVS de l'OIE et de leurs recommandations. Douze missions du Processus PVS sont planifiées pour toute la durée du projet. En ce qui concerne les missions imminentes, elles sont toutes financées par le programme VET-GOV de façon à utiliser au maximum les fonds mis à disposition pour ce programme avant sa clôture en juillet 2017.
- Résultat 3 : Développer un outil basé sur le Processus PVS pour permettre aux Communautés économiques régionales (CER) d'exploiter les données des missions du Processus PVS réalisées dans leurs États membres pour concevoir, par exemple, des plans régionaux d'investissement. Un outil basé sur le Processus PVS est en cours de développement. La base de données servira d'outil interne pour consolider les données contenues dans les rapports des missions du Processus PVS de l'OIE, ce qui facilitera le suivi des progrès des pays.

Composante 2 : Contrôle de la rage

- Résultat 4 : Au niveau national, appuyer la mise en œuvre du Plan stratégique national pour éliminer la rage humaine au Kenya, en collaboration avec les partenaires concernés. Le mois d'août 2016 a vu le lancement d'un Comité national et de Comités départementaux pour la coordination de l'élimination de la rage (NRECC et CRECC), ainsi que la création d'un site internet sur la rage. De plus, une ligne d'accès gratuite pour déclarer les morsures de chien a été mise en service dans l'ouest du pays et un total de 200 000 doses de vaccin contre la rage ont été délivrées au Kenya par la Banque régionale de vaccins de l'OIE.
- Résultat 5 : Au niveau régional, créer une Banque régionale de vaccins de l'OIE contre la rage canine en Afrique et fournir une expertise technique pour la conception et la réalisation de stratégies régionales (en Afrique du Nord). Suite à la création d'une Banque régionale de vaccins de l'OIE contre la rage, un total de 200 000 doses de vaccin ont été envoyées en Tunisie, puis une campagne de vaccination a été lancée. De plus, des ateliers sont prévus pour former des équipes de vaccinateurs à la manipulation et à la vaccination des chiens sur le terrain.

Les responsables du projet ont créé toute une gamme de produits de communication destinés à lui donner de la visibilité.

S'inspirant fortement des actions menées au Kenya et en Afrique du Nord, l'OIE lancé en 2015, sur financement du gouvernement fédéral de l'Allemagne, un projet dénommé « Soutien technique à la Namibie pour l'élimination de la rage chez les chiens » pour entreprendre, dans les terres communautaires du nord de la Namibie, des campagnes de vaccination contre la rage humaine transmise par les chiens. Ce projet, géré par l'OIE, supervise la vaccination de 30 000 chiens, en plus d'une campagne de sensibilisation sur la rage humaine transmise par les chiens, menée auprès de 42 000 enfants dans 119 écoles de 11 cantons de la région d'Oshana. Ce projet, entré dans sa seconde phase à compter du 6 avril 2017, se déroulera jusqu'en mai 2018 et recevra un total de 150 000 doses de vaccin de la Banque de vaccins de l'OIE contre la rage.

14. Proposition pour la désignation d'un nouveau Centre collaborateur de l'OIE pour la santé des abeilles en Afrique

Le Docteur Kisa Juma Ngeiywa, Délégué du Kenya, a présenté à la Commission régionale la candidature du Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (*International Centre of Insect Physiology and Ecology* – ICIPE) en vue de sa désignation par l'OIE en tant que « Centre collaborateur de l'OIE pour la santé des abeilles en Afrique ».

Il a présenté brièvement le Centre et ses activités et a indiqué que tous les renseignements nécessaires sont disponibles dans le document de travail de la réunion.

La Commission a approuvé la proposition présentée par le Kenya.

15. Présentations des organisations internationales et régionales

Commission de l'océan Indien

Monsieur Hamada Madi, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), a présenté brièvement son organisation, qui vient de signer un accord avec l'OIE pour mettre en place une coopération dans le domaine de la santé animale et de la santé publique vétérinaire. Il a fait remarquer que la COI est la seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles. Ses membres sont : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, la République de Madagascar, la République de Maurice et la République des Seychelles.

Le Secrétaire général a expliqué que le projet de veille sanitaire de la COI trouve son origine dans une crise qui n'a jamais été oubliée : l'épidémie de chikungunya de 2006, qui a été un véritable électrochoc pour ces îles. Face à cette situation, les membres de la COI ont décidé d'agir collectivement pour mieux prévenir et gérer les crises sanitaires. C'est ainsi que la COI a lancé en 2009, avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD), le réseau de Surveillance épidémiologique et de gestion des alertes (réseau SEGA).

Il a expliqué que ce réseau SEGA agit comme une véritable sentinelle : avec plus de 250 professionnels de la santé humaine et animale, il anime une veille sanitaire constante, il facilite l'échange d'informations, il contribue au renforcement des capacités humaines et matérielles, il mobilise des expertises en situation de crise et, surtout, il conduit une action holistique en liant santé humaine et santé animale.

En conclusion, le Secrétaire général a fait observer que, pour preuve de l'utilité concrète du réseau SEGA, les membres de la COI ont signé une charte qui permet de le pérenniser.

Bureau interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA)

En introduction, le Professeur Ahmed El Sawalhy, Directeur du Bureau interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), a fait savoir aux participants que l'UA-BIRA n'a cessé, depuis juin 2016, de mener des interventions en partenariat avec les États membres de l'Union africaine, les CER, le Centre panafricain du vaccin vétérinaire (UA-PANVAC), l'Union africaine, l'OIE, la FAO, les institutions nationales et internationales de recherche, les institutions universitaires et académiques, les organisations nationales, régionales et africaines d'éleveurs, et d'autres parties intéressées et organisations non gouvernementales.

Il a présenté dans les grandes lignes les différentes actions menées par l'UA-BIRA, mettant notamment l'accent sur la réalisation du projet « Développement durable de l'élevage pour la subsistance en Afrique » (*Live2Africa*) en appui à la « Stratégie de développement de l'élevage pour l'Afrique » (LiDeSA) de l'Union africaine, qui aide les États membres de l'Union africaine au sein du Marché commun de l'Afrique de l'Est et du Sud (COMESA), de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (ECCAS), à concevoir et valider leurs politiques nationales d'élevage. L'UA-BIRA a défendu cette cause auprès de députés du Parlement panafricain et les a formés aux normes sanitaires et phytosanitaires.

En ce qui concerne le bien-être animal, le Professeur Elsawalhy a déclaré que, depuis 2015, l'UA-BIRA soutient le développement d'une Stratégie africaine de bien-être animal et d'un plan d'action qui doivent être soumis pour approbation aux États membres de l'Union africaine et aux CER, de même que la création d'une Plateforme africaine pour le bien-être animal.

Le Professeur Elsawalhy a rappelé que, dans le cadre du programme VET-GOV, l'UA-BIRA, en collaboration avec l'OIE et la FAO, continue de soutenir les États membres de l'Union africaine et les CER pour le développement de leurs politiques nationales d'élevage. Par ailleurs l'UA-BIRA est membre du groupe *ad hoc* FAO/OIE qui élabore un plan international de préparation en cas de peste bovine.

Il a ajouté que le Secrétariat de l'UA-BIRA pour les normes et le commerce international, créé pour faciliter des prises de position africaines communes concernant les normes internationales sur la santé animale et la sécurité sanitaire des aliments, est en place et fonctionne.

Pour conclure, le Directeur de l'UA-BIRA a informé les participants qu'un projet révisé de Programme panafricain sur la PPR (2017-2021) a été établi pour donner le coup d'envoi de la mise en œuvre de la stratégie panafricaine sur la PPR, en adéquation avec le Programme mondial sur la PPR établi en 2016 par le Secrétariat mondial FAO/OIE sur la PPR.

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)

Le Docteur Soumana Diallo, Représentant de la Commission de l'UEMOA, a signalé que, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'UEMOA, la Commission de l'UEMOA a entrepris une série de réformes dans le domaine de la santé animale, y compris les zoonoses et la sécurité sanitaire des aliments.

Il a expliqué que ces réformes visent, en tout premier lieu, à harmoniser la législation pharmaceutique vétérinaire. Le deuxième domaine de réforme consiste à renforcer les capacités des Services vétérinaires des États membres de l'UEMOA grâce à l'adoption d'un plan stratégique spécifique. À cet égard il a évoqué les activités menées en collaboration avec l'OIE, notamment les missions d'évaluation PVS et d'analyse des écarts PVS de l'OIE ainsi que des tables rondes pour trouver des donateurs potentiels pour les membres de l'UEMOA.

Il a ensuite évoqué la réforme relative à la sécurité sanitaire des animaux et des denrées d'origine animale : grâce à cette réforme un comité scientifique régional a été créé pour évaluer les risques en matière de sécurité sanitaire des aliments et émettre des avis scientifiques.

Le Docteur Diallo a ensuite évoqué la réforme des programmes de soutien pour le contrôle et l'éradication des maladies animales. À travers le Fonds régional pour le développement agricole (RFAD), la Commission de l'UEMOA soutient ses États membres dans leur lutte contre certaines maladies animales, telles que la fièvre charbonneuse, la maladie de Newcastle et la rage. Avec le soutien de l'OIE, l'UEMOA a également réalisé deux études pour concevoir une stratégie régionale et des programmes nationaux coordonnés de lutte contre la PPCB et la maladie de Newcastle.

Enfin, le Docteur Diallo a rappelé qu'une directive garantissant et organisant la liberté de déplacement des vétérinaires au sein de l'UEMOA ainsi que le droit pour eux de s'établir dans un État membre de l'UEMOA autre que celui dont ils sont ressortissants avait été adoptée et qu'un Collège des Présidents des ordres nationaux des Docteurs vétérinaires chargé de réglementer la pratique de l'exercice vétérinaire au sein de la zone UEMOA avait été créé par la voie de cette directive.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Le Docteur Berhanu Bedane, Chargé de mission Production et santé animales au Bureau régional de la FAO pour l'Afrique, a brièvement présenté aux participants les programmes et projets de la FAO qui contribuent à la vision de la FAO pour l'éradication de la faim et de la malnutrition et l'élimination de la pauvreté.

Il a souligné le fait qu'en Afrique tous les programmes et projets de la FAO se rapportent à des priorités à l'échelle mondiale (les Objectifs de développement durable) et à l'échelle du continent (Agenda 2063 et Déclaration de Malabo sur l'agriculture et sur les pertes après récolte).

Le Docteur Bedane a fait observer que la présence de la FAO sur le terrain, grâce à ses représentations dans les pays, permet à l'organisation de fournir une assistance immédiate à tous ses États membres.

En ce qui concerne les avancées réalisées en Afrique au cours de la période considérée, le Docteur Bedane a cité : des préparatifs pour le contrôle et l'éradication mondiale de la peste des petits ruminants ; le contrôle progressif de la fièvre aphteuse, des glossines et de la trypanosomose ; la prévention et le contrôle de l'influenza aviaire hautement pathogène ; l'introduction des technologies modernes dans la déclaration des maladies en temps réel ; la promotion du concept « Une seule santé » ; la gestion des urgences épizootiques.

La réunion a officiellement pris fin à 18 h 20.

.../Annexe

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE**

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour ;
 2. Brève intervention du Conseil de l'OIE ;
 3. Mise en œuvre de la Feuille de route régionale de l'OIE – Défis auxquels la région est confrontée ;
 4. Conclusions de la 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, qui s'est tenue à Swakopmund (Namibie) en février 2017 ;
 5. Sélection du lieu où se déroulera la 23^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique en février 2019 ;
 6. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 23^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique ;
 7. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 87^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2019 ;
 8. Proposition d'un Membre de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique afin qu'il rejoigne le Conseil de l'OIE ;
 9. Proposition de Membres de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique aux postes de Vice-président et Secrétaire général de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique ;
 10. Résultats préliminaires du Forum de réflexion sur le Processus PVS ;
 11. Le point sur les activités afférentes à la Stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la peste des petits ruminants ;
 12. Aperçu de la situation budgétaire des Représentations régionale et sous-régionales de l'OIE en Afrique ;
 13. Le point sur la mise en œuvre du Projet « Renforcement des Services vétérinaires dans les pays en développement et Contrôle de la rage » (SVSDC + R) ;
 14. Proposition pour la désignation d'un nouveau Centre collaborateur de l'OIE pour la santé des abeilles en Afrique ;
 15. Présentations des organisations internationales et régionales :
 - *Commission de l'océan Indien* ;
 - *Bureau interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA)* ;
 - *Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)* ;
 - *Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)*
-

RAPPORT DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LES AMÉRIQUES

Paris, 22 mai 2017

La Commission régionale de l'OIE pour les Amériques s'est réunie le 22 mai 2017 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14 h 00. Ont participé à cette réunion 93 personnes, dont les Délégués et observateurs de 21 Membres de cette Commission et les représentants de 10 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Argentine, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominicaine (Rép. ~), États-Unis d'Amérique, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, Trinité-et-Tobago et Uruguay.

Organisations internationales/régionales : ALA⁴⁰, CARICOM⁴¹, CVP⁴², FAO, GFSI⁴³, IEC⁴⁴, IICA⁴⁵, OIRSA⁴⁶, OMC et OPS-PANAFTOSA⁴⁷.

La réunion a été présidée par le Docteur Guilherme H. Figueiredo Marques, Délégué du Brésil et Président de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques, assisté du Docteur Luis Osvaldo Barcos, Représentant régional de l'OIE pour les Amériques.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition des Délégués, deux nouveaux points ont été mis à l'ordre du jour : la proposition d'augmentation de 20 % des contributions annuelles à compter de 2018 ainsi que la procédure de sélection et de nomination des experts en vue de l'élection des Commissions spécialisées de l'OIE.

L'ordre du jour, figurant en annexe, a été adopté à l'unanimité.

2. Proposition d'augmentation des contributions annuelles à compter de 2018

Le Docteur Alain Dehove, Directeur financier de l'OIE, a présenté les motifs sur lesquels se fonde la proposition d'augmenter de 20 % la valeur des contributions annuelles à compter de l'année 2018, proposition présentée à l'adoption durant cette Session générale. Il a donné des détails sur les améliorations réalisées par l'OIE en matière de gestion, ainsi que sur les restrictions opérationnelles de l'Organisation qui pourraient être levées du fait de l'augmentation des contributions.

⁴⁰ ALA : Association latino-américaine d'aviculture (*Asociación Latinoamericana de Avicultura*)

⁴¹ CARICOM : Communauté des Caraïbes

⁴² CVP : Comité vétérinaire permanent du Cône Sud

⁴³ GFSI : Global Food Safety Initiative (Initiative mondiale pour la sécurité sanitaire des aliments)

⁴⁴ IEC : International Egg Commission (Commission internationale des œufs)

⁴⁵ IICA : Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture

⁴⁶ OIRSA : Organisation internationale régionale pour la protection des plantes et de la santé animale

⁴⁷ OPS : Organisation panaméricaine de la santé – PANAFTOSA : Centre panaméricain de la fièvre aphteuse

Les améliorations visées par cette proposition concerneraient aussi bien le fonctionnement du Siège que celui des Représentations régionales, de même que les réunions des groupes *ad hoc* et la mise en œuvre des multiples actions que l'OIE a inscrites à son Sixième Plan stratégique.

3. Procédure de sélection et de nomination des experts en vue de l'élection des Commissions spécialisées de l'OIE

Madame Ann Backhouse, Chef du Service des normes de l'OIE, a répondu aux questionnements formulés par les Délégués au sujet de la procédure présentée pour adoption. Elle a précisé qu'il est prévu de conserver les informations relatives aux experts proposés qui n'auraient pas été sélectionnés, et que l'on garantirait l'équilibre entre les régions lors du choix des experts à proposer. Enfin, elle a présenté le planning des étapes pour l'exécution de cette procédure.

4. Mise en œuvre de la Feuille de route régionale de l'OIE – Défis auxquels la région est confrontée

Le Docteur Luis O. Barcos, Représentant régional de l'OIE pour les Amériques, a présenté les activités de la Feuille de route régionale du Sixième Plan stratégique de l'OIE (2016-2020), et a donné des précisions sur les actions de la Représentation régionale et de la Représentation sous-régionale au regard des trois objectifs stratégiques et des trois domaines d'action transversaux de ce Plan.

En ce qui concerne le premier objectif stratégique – « Améliorer la santé et le bien-être des animaux par une gestion adaptée des risques » –, le Docteur Barcos a décrit les actions menées par la Représentation régionale et la Représentation sous-régionale en appui au mandat de l'OIE ; il a mis l'accent sur la dernière réunion électronique organisée en décembre 2016 afin de débattre des normes à l'étude, réunion à laquelle ont participé vingt pays, grâce au développement d'un tutoriel pour la plateforme Webex. Il a également rappelé que l'objectif est de parvenir à un accord entre les Délégués sur les chapitres des *Codes sanitaires* de l'OIE en cours de révision. Le Docteur Barcos a salué l'aide fournie par le Canada et par un groupe de Délégués et d'experts pour la compilation des commentaires reçus.

À propos de la reconnaissance officielle du statut sanitaire des pays, le Représentant régional a mentionné l'appui offert au Département des statuts de l'OIE pour que les confirmations annuelles soient envoyées à temps, ainsi que l'appui fourni aux Pays membres.

Au sujet de la coordination du contrôle et de l'éradication des maladies, il a décrit les activités d'appui aux plans de lutte contre la fièvre aphteuse et la peste porcine classique, ainsi que l'appui fourni au Comité de pilotage régional du GF-TADs, notamment pour la révision de la liste des maladies prioritaires.

Concernant la résistance aux antimicrobiens, il s'est réjoui de l'augmentation du nombre de réponses reçues au questionnaire sur l'emploi des antimicrobiens, en comparaison de l'année précédente, cette augmentation étant due tant aux efforts des pays qu'au travail de suivi accompli par la Représentation régionale et la Représentation sous-régionale en recourant notamment à des réunions électroniques et à une assistance personnalisée. En foi de quoi, il a recommandé aux Services vétérinaires de prévoir les ressources *ad hoc* pour être en mesure de remplir le questionnaire tous les ans. En outre il a rappelé que, selon la Stratégie de l'OIE, les pays doivent concevoir leurs Plans nationaux en conformité avec la stratégie de l'OIE et avec le concept « Une seule santé ». Enfin, il rappelle l'importance de la participation du secteur privé dans ce processus, à travers, par exemple, le CAMEVET⁴⁸.

Enfin au sujet du bien-être animal, le Docteur Barcos a confirmé que la Stratégie régionale était entrée en vigueur et il a mis en avant les travaux initiés avec le Centre collaborateur et le Siège de l'OIE pour le développement du Plan d'action.

⁴⁸ CAMEVET : Comité des Amériques pour les médicaments vétérinaires

En ce qui concerne le second objectif stratégique – « Renforcer la confiance par la transparence et la communication » –, le Docteur Barcos a rappelé le mandat relatif à la constante amélioration de la transparence en matière de déclaration des maladies, et il a demandé aux Délégués de faire en sorte que cette importante activité se poursuive selon la même dynamique. Il a fait observer que la transparence consiste également à rendre publics les résultats des missions du Processus PVS de l’OIE.

En matière de communication, il a signalé la création d’un poste de correspondant régional de communication et le prochain lancement d’un site Web régional entièrement remanié. Il a également signalé la création et la diffusion de matériel de communication à mettre à la disposition de tous les partenaires.

En ce qui concerne le troisième objectif stratégique – « Renforcer les capacités et la durabilité des Services vétérinaires » –, le Représentant régional a évoqué le mandat de l’OIE relatif au renforcement des Services vétérinaires au moyen du Processus PVS. Il a fait observer qu’il était nécessaire que les Pays membres s’acheminent vers les différentes étapes du processus, y compris à travers des missions d’évaluation PVS de suivi, et qu’ils envisagent d’intégrer formellement le Processus PVS de l’OIE à leurs plans stratégiques nationaux.

Le Docteur Barcos a également mentionné l’appui au Programme de jumelage de l’OIE, et il a invité les Délégués à bénéficier de cet outil. En outre, il a expliqué la nécessité d’étendre les actions de l’OIE aux Établissements d’enseignement vétérinaire et aux Organismes statutaires vétérinaires.

À propos des aspects transversaux, le Docteur Barcos a fait les constatations suivantes :

Concernant le domaine transversal A – « Excellence scientifique » –, il a indiqué qu’il était nécessaire de favoriser des actions coordonnées dans le cadre de l’Accord Tripartite avec la FAO et l’OMS dans les pays.

Concernant le domaine transversal B – « Diversité, participation, engagement, transparence » –, il a mis en avant l’engagement qui a été pris de promouvoir la participation de tous les Pays membres de la région dans les Commissions spécialisées, la Commission régionale et le Conseil de l’OIE.

Enfin, pour ce qui concerne le domaine transversal C – « Gouvernance » –, il a détaillé les activités réalisées en appui à la Commission régionale, notamment la préparation des Conférences de la Commission régionale.

En ce qui concerne les activités de coopération, il a fourni quelques précisions sur les relations avec les autres organisations, en particulier une prochaine réunion avec l’Organisation mondiale des douanes ou encore les activités du GF-TADs ; il a également mentionné les liens existant avec d’autres Commissions régionales de l’OIE. En outre, il a signalé la poursuite des actions orientées vers les Établissements d’enseignement vétérinaire et les Organismes statutaires vétérinaires. Enfin il a mis en avant les activités de coopération avec les différents acteurs du secteur privé.

Pour conclure, le Docteur Barcos a rappelé combien il est important de s’acquitter du paiement de la contribution annuelle à l’OIE afin de garantir la mise en œuvre de ses activités. Il a également rappelé la possibilité d’envoyer des agents des Services vétérinaires travailler à la Représentation régionale ou à la Représentation sous-régionale.

5. Rapport sur les réunions du Conseil de l’OIE

Le Docteur Joaquín Braulio Delgadillo Álvarez, Membre du Conseil de l’OIE et Délégué du Mexique, a commencé sa présentation en informant les Délégués que le Conseil de l’OIE s’était réuni trois fois depuis la précédente Session générale. Au cours de ces réunions, qui se sont déroulées en septembre 2016, février 2017 et mai 2017, des sujets d’importance stratégique pour l’OIE ont été abordés, parmi lesquels des questions administratives, dont certaines seront présentées au cours de cette 85^e Session générale. Il a ensuite rappelé aux Délégués que le résumé des minutes des réunions du Conseil est disponible en ligne sur le site Web réservé aux Délégués.

Ensuite, le Docteur Delgadillo Álvarez a résumé les sujets les plus importants débattus par le Conseil durant ces réunions, dont certains sont cités ci-après :

- Une évaluation précise de la 84^e Session générale a été effectuée dans le but de réaliser des améliorations pour la 85^e Session générale.
- Le Conseil a suggéré qu'une hausse de 20 % soit appliquée aux contributions annuelles versées par les Pays membres à l'OIE – hausse à soumettre pour approbation au cours de cette 85^e Session générale.
- Compte tenu du fait que les prochaines élections d'experts pour les Commissions spécialisées se dérouleront en 2018, la procédure pour leur nomination par les Pays membres a fait l'objet de discussions.
- Les propositions de nouveaux Centres collaborateurs à soumettre à l'approbation de l'Assemblée mondiale des Délégués ont été étudiées, de même que les accords de coopération à signer.
- Le Conseil a manifesté le souhait de pouvoir offrir aux Représentations régionales et sous-régionales une stabilité financière sur le long terme. La nécessité d'analyser le choix et le nombre de bureaux régionaux et sous-régionaux en se fondant sur des critères clairement définis a également été signalée.
- Les participants ont été informés qu'au cours de cette Session générale il sera procédé à l'élection de deux nouveaux Membres du Conseil, correspondant à la région Afrique et à la région Asie, Extrême-Orient et Océanie.

Concernant la préparation de la 85^e Session générale, le Docteur Delgadillo Álvarez a précisé que le Conseil a tenu compte des propositions de la Directrice générale pour ces préparatifs et a examiné les nominations pour la médaille d'or et les médailles du mérite. En outre, le Conseil a approuvé le rapport annuel d'activités de l'OIE en 2016 présenté par la Directrice générale avant qu'il soit soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Enfin, le Docteur Hugo Federico Idoyaga Benítez, Membre du Conseil de l'OIE et Délégué du Paraguay a mis l'accent sur l'importance des réunions électroniques qui ont eu lieu avec les Délégués des Pays membres des Amériques avant et après chacune des réunions du Conseil. Ces rencontres électroniques, qui ont joui d'une forte participation des Pays membres de la région, ont permis de tenir les pays informés des activités et des débats du Conseil. Il a encouragé les participants à continuer à y prendre part. Il a donné pour exemple les propositions émises lors de ces réunions, qui ont été présentées au Conseil.

Pour conclure, le Docteur Idoyaga Benítez a rappelé une fois encore que les Membres du Conseil, tout comme les Membres du Bureau de la Commission régionale, représentent tous les Pays membres de la région des Amériques et se tiennent entièrement à leur disposition pour tout avis ou appui dont ils pourraient avoir besoin.

6. Rapport sur les activités de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques, dont les conclusions de la 23^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques qui s'est tenue à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie) du 14 au 18 novembre 2016

Le Docteur Guilherme H. Figueiredo Marques, Président de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques et Délégué du Brésil, a débuté sa présentation en rappelant la composition du Bureau de la Commission régionale, élu en mai 2015 pendant la Session générale, Bureau qui compte actuellement deux postes vacants, celui de Vice-Président et celui de Secrétaire général, qu'il conviendra de pourvoir durant la présente Session générale.

Le Docteur Figueiredo Marques a fourni des précisions sur les actions visant à promouvoir la participation active des Pays membres de la région dans le processus de formulation de commentaires sur les normes de l'OIE en cours de révision. Il a signalé notamment la réunion en présentiel qui s'est tenue en novembre 2016, préalablement à la Conférence de la Commission régionale, dans le but de discuter et de parvenir à des consensus sur les normes en cours de révision, ainsi que la réunion électronique de décembre 2016, et il a salué la forte participation obtenue, tout en soulignant la nécessité de continuer à progresser dans ce domaine.

Au sujet des résultats de la 23^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques, le Docteur Figueiredo Marques a fait observer que la recommandation découlant du Thème technique I (assorti d'un questionnaire) intitulé « Mise en place et maintien de la traçabilité animale dans les Amériques : aperçu de la situation actuelle et impact sur le commerce international » a principalement pour objet que les Pays membres des Amériques étendent le champ d'application des normes de l'OIE relatives à la traçabilité animale en les utilisant comme base pour concevoir ou améliorer leurs propres systèmes et en les appliquant aux systèmes d'importation et d'exportation. Ainsi, l'incorporation de normes de traçabilité dans les réglementations nationales étayera le contrôle des maladies et les activités de surveillance.

Pour ce qui concerne l'OIE, il a été demandé à l'Organisation de continuer à promouvoir l'usage de ses normes sur la traçabilité selon le Processus PVS de l'OIE, s'agissant d'une mesure d'amélioration des Services vétérinaires, ce qui inclut l'identification et la traçabilité des animaux.

En ce qui concerne le Thème technique 2 (sans questionnaire) – « Influenza aviaire hautement pathogène : les problèmes rencontrés et les mesures destinées à prévenir sa propagation » –, recommandation est faite aux Pays membres d'effectuer une surveillance active dans l'avifaune pour un suivi efficace du virus de l'influenza aviaire dans cette population, d'élaborer des plans d'urgence qui incluent les activités nécessaires au contrôle de la maladie, et de promouvoir la mise en œuvre de mesures de biosécurité conformes au *Code sanitaire pour les animaux terrestres*.

Enfin, en ce qui concerne le thème technique supplémentaire – « Dépeuplement et/ou déplacement de populations animales en cas d'urgence sanitaire et de catastrophes naturelles : l'expérience acquise dans la région » –, il a été convenu que la résilience face aux catastrophes naturelles et aux urgences sanitaires s'obtient en intégrant aux plateformes nationales les plans des Services vétérinaires pour la réduction et la gestion des catastrophes.

En outre, il a été recommandé à l'OIE d'organiser des séminaires communs pour les Points focaux nationaux pour la faune sauvage, les Points focaux nationaux pour la notification des maladies animales à l'OIE et les Points focaux nationaux pour les laboratoires, afin de favoriser une synergie au niveau national pour la notification des maladies qui touchent la faune sauvage, comme c'est le cas de l'influenza aviaire.

Pour finir, le Docteur Figueiredo Marques a fait savoir que, comme les années précédentes, le dimanche 21 mai une réunion des Délégués de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques a eu lieu dans le but de discuter des normes en cours de révision et d'adopter des positions communes au titre de la région.

Le Docteur Figueiredo Marques a évoqué la participation aux réunions du GF-TADs pour les Amériques ainsi qu'au séminaire du CAMEVET, et il a mis l'accent sur le soutien du CAMEVET aux travaux de l'OIE sur la résistance aux antimicrobiens.

Pour conclure, le Président de la Commission régionale a remercié le personnel de la Représentation régionale de l'OIE pour les Amériques et celui de la Représentation sous-régionale pour l'Amérique centrale pour le travail effectué en appui à tous les Pays membres de la région.

7. Confirmation du lieu où se déroulera la 24^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques en novembre 2018

La Docteure Nimia Lissette Gómez Rodríguez, Déléguée de la République Dominicaine auprès de l'OIE, a renouvelé l'offre de son pays d'accueillir la 24^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques. Cette conférence devrait se tenir à Punta Cana (République Dominicaine) en novembre 2018.

8. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 87^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2019

La Commission régionale a proposé d'inscrire à l'ordre du jour de la 87^e Session générale le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres) :

- Mise en œuvre du zonage et de la compartimentation pour contrôler les maladies et préserver la sûreté sanitaire des échanges.

9. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 24^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques

Le thème technique suivant (avec questionnaire) a été retenu pour la 24^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques :

- Le rôle des vétérinaires privés dans les plans d'action des Services vétérinaires officiels : mécanismes d'interaction, accréditation et contrôle de qualité dans un contexte mondialisé.

10. Proposition de Membres de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques aux postes de Vice-président et de Secrétaire général du Bureau de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques

Le Docteur Guilherme H. Figueiredo Marques a informé les participants qu'en raison du changement de Délégué du Guatemala et du Canada, la vacance des postes de Vice-Président et de Secrétaire général de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques exige de procéder à des élections partielles.

Suite à une discussion entre les Délégués, les personnes suivantes ont été proposées, pour un mandat d'un an – jusqu'à la tenue des élections pour le prochain mandat de trois ans des Membres du Bureau de la Commission régionale en mai 2018 :

Vice-Président : Docteur Bernardo Jaén Hernández, Délégué du Costa Rica ;

Secrétaire général : Docteur Harpreet Kochhar, Délégué du Canada.

Cette proposition sera présentée à l'Assemblée mondiale pour approbation.

11. Demande de Curaçao pour devenir Pays membre de l'OIE

Le Docteur Guilherme H. Figueiredo Marques a fait part aux participants de la demande présentée par le Royaume des Pays-Bas en vue de l'adhésion de Curaçao en tant que Pays membre de l'OIE. Cette demande a été validée par le Conseil et sera soumise à l'approbation de l'Assemblée mondiale des Délégués. Il a ajouté qu'elle répond à l'objectif d'augmenter le nombre de Membres de l'OIE issus des Caraïbes.

12. Résultats préliminaires du Forum de réflexion sur le Processus PVS

Le Docteur François Caya, Chef du Service des actions régionales de l'OIE, a présenté le Forum de réflexion sur le Processus PVS de l'OIE organisé à Paris du 4 au 6 avril 2017, confirmant que cet événement avait atteint l'objectif fixé, à savoir « travailler ensemble afin d'examiner et de planifier l'évolution stratégique du Processus PVS de l'OIE en améliorant la santé et le bien-être des animaux de par le monde », et ce grâce à trois jours de discussions particulièrement réussies, interactives, inspirantes et productives.

Il a expliqué que les 74 participants avaient été divisés en quatre groupes de parties prenantes de taille comparable représentant : (i) les Pays membres ; (ii) le personnel de l'OIE ; (iii) les experts du Processus PVS ; et (iv) les partenaires de l'OIE (bailleurs de fonds compris). Chaque groupe s'est concentré sur quatre à cinq concepts ou options les plus pertinents pour le groupe en vue de faire évoluer le Processus PVS. Le Docteur Caya a présenté brièvement les concepts qui ont été

examinés et s'est félicité de l'excellent retour de tous les participants concernant les préparations détaillées, le format interactif et innovant du Forum, ainsi que l'ambiance positive, ouverte et conviviale qui y a régné.

Le Docteur Caya a indiqué que le rapport était en cours de finalisation et que les conclusions seraient partagées avec tous les Pays membres et toutes les parties intéressées; il est prévu que l'évolution du Processus PVS de l'OIE soit intensément déployée au cours des 12 prochains mois. Il a ajouté que l'objectif général consistera à fournir aux Pays membres de l'OIE, au personnel, aux experts et aux partenaires une approche mieux adaptée et plus souple concernant leur participation au Processus PVS qui répondra mieux à leurs besoins particuliers.

En guise de conclusion, il a précisé qu'une telle évolution était tout à fait appropriée, compte tenu de la maturité du Processus PVS et de ses outils et méthodes de base stables et solides. Une grande majorité des pays possédant déjà des connaissances de base solides sur l'évaluation et la planification dans le cadre du Processus PVS, la mise à disposition d'approches plus adaptées leur permettra de renforcer leur collaboration avec l'OIE en vue d'améliorer la santé animale de par le monde.

13. État des notifications de la part des Pays membres des Amériques

La Docteure Paula Cáceres Soto, Chef du Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale, a présenté brièvement la situation de la déclaration des maladies animales par les Membres de la Région à la date du 18 mai 2017.

Pour commencer, elle a fourni des indicateurs précis concernant la déclaration des maladies animales dans la région pour l'année 2016. Au vu de l'analyse des indicateurs des rapports reçus au cours de l'année 2016, la Docteure Cáceres Soto s'est félicitée de la forte implication des Membres concernant la notification des maladies et le respect des obligations en la matière.

La Docteure Cáceres Soto a également présenté un récapitulatif de quelques éléments de suivi d'événements épidémiologiques non notifiés à l'OIE, et elle a invité les Membres à fournir, le cas échéant, les réponses demandées, afin de clarifier la situation.

Pour conclure, la Docteure Cáceres Soto a demandé à la Région de recommander un point focal pour la notification des maladies animales de la Région pour faire partie du Comité technique consultatif – l'un des organes de gestion du projet WAHIS+.

14. Normes pertinentes de l'OIE à adopter lors de la Session générale – Approche régionale

La tenue d'une réunion électronique en décembre 2016 et de deux réunions en présentiel, en novembre 2016 et mai 2017, avant la 85^e Session générale, a été signalée.

Les Délégués de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques ont passé en revue les différents sujets proposés à l'adoption durant cette Session générale. À cet effet, ils ont sélectionné les sujets pertinents pour la région, comme les critères d'évaluation de la sécurité des marchandises, les chapitres du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* sur le syndrome dysgénésique et respiratoire du porc, la peste porcine africaine et la peste porcine classique (à propos de la définition des différentes catégories de porcs), l'aide à l'avancement des travaux sur la morve, le bien-être des équidés de travail, la prévention et le contrôle des salmonelles dans les grandes exploitations porcines, et enfin la mise à jour des critères de reconnaissance officielle du statut sanitaire des pays au regard de l'encéphalopathie spongiforme bovine.

15. Présentations des organisations internationales et régionales

Communauté caribéenne (CARICOM)

Le Docteur Gavin Peters, Spécialiste en santé animale de l'Agence caribéenne de santé de l'agriculture et de l'élevage et de sécurité sanitaire des aliments (CAHFSA), a présenté la CARICOM ainsi que les objectifs et les missions de la CAHFSA et leur relation avec l'OIE. Il a

ensuite cité en détail les travaux actuels de la CAHFSA en matière de santé animale. Pour conclure, il a évoqué l'adhésion des différentes îles des Caraïbes à l'OIE.

Comité vétérinaire permanent du Cône Sud (CVP)

Le Docteur Jorge Berrios, représentant le CVP, a commencé par présenter l'état des lieux des missions du Processus PVS de l'OIE dans les Pays membres des Amériques. Il a ensuite fourni des précisions sur les missions réalisées dans les États membres du CVP et il a présenté l'analyse comparative des résultats concernant la composante de la capacité à accéder aux marchés. Pour conclure, le Docteur Suárez Hurtado a incité les Délégués présents à demander à l'OIE des missions d'évaluation PVS de suivi.

Organisation internationale régionale pour la protection des plantes et de la santé animale (OIRSA)

Le Docteur Efraín Medina Guerra, Directeur général de l'OIRSA, a dressé un récapitulatif des actions menées en 2016 : le projet d'accréditation des épreuves de laboratoire, avec l'OIE ; l'appui à la surveillance de la myiase à *Cochliomyia hominivorax* et de la fièvre aphteuse ; le contrôle et l'éradication de la peste porcine classique au Guatemala, et la campagne de dépistage de l'influenza aviaire. Pour finir, il a annoncé qu'un atelier sur la législation et la réduction des menaces biologiques pour les Pays membres de l'OIRSA, organisé avec l'OIE, se tiendrait au Panama en juin 2017.

Centre panaméricain de la fièvre aphteuse (PANAFTOSA) de l'Organisation panaméricaine de la santé (OMS-OPS)

Le Docteur Ottorino Cosivi, Directeur de PANAFTOSA, a présenté les résultats de la 44^e réunion de la Commission sud-américaine de lutte contre la fièvre aphteuse (COSALFA) et du séminaire pré-COSALFA, notamment les étapes finales du Plan hémisphérique d'éradication de la fièvre aphteuse (PHEFA) et l'analyse de risque pour les sérotypes A, O et C. Il a également fait part de la création d'une banque régionale d'antigènes et de vaccins et a présenté les directives de biosécurité correspondant à l'étape d'éradication en cours. Enfin, il a fait part de la collaboration de son organisation avec d'autres organisations.

La réunion a officiellement pris fin à 18 h 40.

.../Annexe

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LES AMÉRIQUES**

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour ;
 2. Proposition d'augmentation des contributions annuelles à compter de 2018 ;
 3. Procédure de sélection et de nomination des experts en vue de l'élection des Commissions spécialisées de l'OIE ;
 4. Mise en œuvre de la Feuille de route régionale de l'OIE – Défis auxquels la région est confrontée ;
 5. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE ;
 6. Rapport sur les activités de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques, dont les conclusions de la 23^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques qui s'est tenue à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie) du 14 au 18 novembre 2016 ;
 7. Confirmation du lieu où se déroulera la 24^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques en novembre 2018 ;
 8. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 87^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2019 ;
 9. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 24^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques ;
 10. Proposition de Membres de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques aux postes de Vice-président et de Secrétaire général du Bureau de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques ;
 11. Demande de Curaçao pour devenir Pays membre de l'OIE ;
 12. Résultats préliminaires du Forum de réflexion sur le Processus PVS ;
 13. État des notifications de la part des Pays membres des Amériques ;
 14. Normes pertinentes de l'OIE à adopter lors de la Session générale – Approche régionale ;
 15. Présentations des organisations internationales et régionales :
 - *Communauté caribéenne (CARICOM) ;*
 - *Comité vétérinaire permanent du Cône Sud (CVP) ;*
 - *Organisation internationale régionale pour la protection des plantes et de la - santé animale (OIRSA) ;*
 - *Centre panaméricain de la fièvre aphteuse (PANAFTOSA) de l'Organisation panaméricaine de la santé (OMS-OPS)*
-

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'ASIE, L'EXTRÊME-ORIENT
ET L'OCÉANIE**

Paris, le 22 mai 2017

La Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie s'est réunie le 22 mai 2017 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14 h 00. Ont participé à cette réunion 108 personnes incluant des Délégués et observateurs de 23 Membres de la Commission et 2 pays/territoires observateurs, ainsi que les représentants de 5 organisations internationales :

Membres de la Commission: Australie, Bhoutan, Cambodge, Chine (Rép. Pop. de~), Corée (Rep. de~), Fidji, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Népal, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Taipei Chinois, Thaïlande et Vietnam.

Pays/territoires observateurs: France et Hong Kong (RAS).

Organisations internationales/régionales: FAO, NACA ⁴⁹, Banque mondiale, Humane Society International et International Veterinary Student's Association.

Le Docteur Zhang Zhongqiu, Délégué de la République populaire de Chine et Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, a accueilli les Délégués, observateurs et représentants des organisations internationales et régionales. Puis, il a présenté les Membres du Bureau de la Commission régionale.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, présenté en annexe, a été adopté à l'unanimité.

2. Mise en œuvre de la Feuille de route régionale de l'OIE - défis auxquels la région est confrontée

Le Docteur Hirofumi Kugita, Représentant régional de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique, a présenté la Feuille de route régionale de l'OIE, qui avait été développée à la lumière du Sixième Plan stratégique de l'OIE.

Il a expliqué que la Feuille de route régionale de l'OIE avait pour objectif de : appuyer la Feuille de route du Siège de l'OIE ; harmoniser davantage les activités entre les régions ; conserver une certaine souplesse afin de pouvoir incorporer les besoins spécifiques à chaque région ; et renforcer la collaboration intra- et inter-régionale, ainsi qu'entre les Représentations régionales/sous-régionales de l'OIE et le Siège de l'OIE.

⁴⁹ NACA : Réseau des Centres d'aquaculture de l'Asie et du Pacifique

En guise de conclusion, le Docteur Kugita a mentionné plusieurs défis auxquels la région est confrontée, notamment le renforcement de la coordination entre la Feuille de route 2020 pour la lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine (SEACFMD) et la Feuille de route pour la lutte contre la fièvre aphteuse en Asie de l'Est sous l'égide du Plan-cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières (GF-TADs).

Après la réunion annuelle des Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE en octobre, de plus amples détails seront fournis au cours de la Conférence régionale qui se tiendra en Malaisie en novembre.

3. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE

Le Docteur Mark Schipp, Vice-président du Conseil de l'OIE et Délégué de l'Australie, a fait le point sur les activités menées par le Conseil de l'OIE au cours de l'année écoulée. Il a rappelé aux Délégués qu'ils pouvaient trouver le résumé de chacune des réunions du Conseil sur le site sécurisé des Délégués accessible à partir du site Web de l'OIE.

Puis, il a expliqué que des élections seraient prévues au cours de la 85^e Session générale afin de pourvoir les postes actuellement vacants pour un mandat d'un an jusqu'aux élections générales qui se tiendront en 2018. Dans la région Asie, Extrême-Orient et Océanie, des élections auront lieu afin de pourvoir un poste vacant au Conseil et deux postes vacants au Bureau de la Commission régionale (Vice-président et Secrétaire général).

Pour conclure, le Docteur Schipp a fait état de la situation financière de l'OIE, des mesures prises afin de réduire les coûts et de la proposition d'augmenter les contributions statutaires.

4. Rapport sur les activités de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie

Le Docteur Zhang Zhongqiu, Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie et Délégué de la République populaire de Chine, a rendu compte des activités de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie.

Le Docteur Zhang a commencé par expliquer aux Délégués la composition actuelle du Groupe régional, qui avait été mis sur pied conformément au Plan de travail régional, à savoir : les Membres du Bureau de la Commission régionale et les Membres du Conseil de l'OIE originaires de la région. Malheureusement, trois Membres du Groupe (le Docteur Keshav Prasad Premy, Vice-président de la Commission ; le Docteur Matthew Stone, Secrétaire général de la Commission ; et le Docteur Toshiro Kawashima, Membre du Conseil de l'OIE) ont quitté leur fonction de Délégué de l'OIE après la 84^e Session générale, laissant ainsi leurs postes vacants au sein du Groupe. Il a rappelé aux Délégués que ce serait au cours la présente Session générale que se tiendrait l'élection pour pourvoir ces postes.

Le Docteur Zhang a fourni des informations sur la déclaration des maladies dans la région, en particulier pour les animaux aquatiques, et a exhorté les Pays membres à améliorer leur notification des maladies à l'OIE.

Il a insisté sur l'importance de disposer au sein des groupes *ad hoc* et des Commissions spécialisées de l'OIE d'experts représentant la région.

Puis, le Docteur Zhang a attiré l'attention sur la situation actuelle concernant les maladies animales transfrontalières dans la région, notamment la fièvre aphteuse, l'influenza aviaire hautement pathogène et la peste des petits ruminants, qui était alarmante et a insisté sur la nécessité pour les Pays membres de la région de poursuivre leur coopération afin de lutter contre ces maladies. Il les a informés de la 9^e Réunion du Comité de pilotage régional du GF-TADs pour l'Asie et le Pacifique, organisée à Tokyo les 20 et 21 juillet 2016, à laquelle il a participé en sa qualité de Président de la Commission régionale et de Président de la réunion.

Ensuite, le Docteur Zhang a indiqué que l'élaboration de la procédure de coordination des positions régionales présentées lors de la Session générale de l'OIE avait été initiée conformément au Plan de travail régional 2016-2020. Cette procédure a été convenue provisoirement par les Pays membres de la région et sera discutée et officiellement adoptée par ces derniers au cours de la présente réunion.

Pour finir, le Docteur Zhang a encouragé les Pays membres de la région à participer aux téléconférences de la Commission régionale organisées après les réunions du Conseil de l'OIE afin de partager des informations sur les points soulevés par le Conseil. Il a précisé que celles-ci se déroulaient par l'intermédiaire du système d'accès sécurisé des Délégués régionaux, qui avait été mis sur pied pour faciliter leur participation au processus d'établissement et d'actualisation des normes de l'OIE.

Le Docteur Zhang a parlé des outils du Processus PVS et a encouragé les Membres à tirer parti de ce programme de l'OIE.

5. Organisation de la 30e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie qui se tiendra en Malaisie, en novembre 2017

Le Docteur Quaza Nizamuddin Bin Hassan Nizam, Délégué de la Malaisie, a confirmé que son pays était honoré et ravi d'accueillir cette importante manifestation régionale. Puis, il a convié tous les Délégués à assister à la conférence. Putrajaya, capitale administrative de la Malaisie, a été proposée pour accueillir l'événement.

Il a présenté brièvement les différentes dispositions prises par la Malaisie afin de commencer à organiser la conférence. Le Docteur Quaza Nizamuddin Bin Hassan Nizam a fourni des informations générales sur l'obtention d'un visa, l'hébergement à l'hôtel et le transport, tout en en assurant que le détail de ces informations serait adressé aux participants en temps voulu.

6. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 30e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie

Le thème technique suivant (sans questionnaire) a été retenu pour la 30e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie :

- Mesures de surveillance et d'atténuation des risques des mouvements illégaux et non réglementés des animaux entre les pays ou dans les marchés.

7. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 87e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2019

La Commission régionale a proposé d'inscrire à l'ordre du jour de la 87e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres) :

- Approches « Une seule santé » appliquées à la surveillance et au contrôle effectif des mouvements des animaux pour prévenir la propagation des maladies animales transfrontalières et des zoonoses.

8. Proposition d'un Membre de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie afin qu'il rejoigne le Conseil de l'OIE

Le Docteur Mark Schipp a rappelé aux participants que le Délégué du Japon avait démissionné, laissant vacant son poste de Représentant de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie au Conseil de l'OIE, nécessitant dès lors la tenue d'une élection.

Suite à la discussion menée par plusieurs Délégués, la candidature du Docteur Sen Sovann, Délégué du Cambodge, a été proposée à l'unanimité au poste de Membre du Conseil de l'OIE pour une année, jusqu'à la prochaine élection des Membres du Conseil pour un mandat de trois ans, qui se tiendra en mai 2018.

Cette proposition a été présentée à l'Assemblée mondiale pour adoption.

9. Proposition de Membres de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie aux postes de Vice-président et de Secrétaire général du Bureau de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie

Le Docteur Zhang Zhongqiu a rappelé aux participants que les Délégués du Népal et de la Nouvelle-Zélande avaient démissionné, laissant vacants leurs postes respectifs de Vice-président et Secrétaire général de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, nécessitant dès-lors la tenue d'une élection.

Le Docteur Sen Sovann occupe actuellement le poste de Vice-président de la Commission régionale. Lorsqu'il prendra ses fonctions au sein du Conseil, les deux postes de Vice-président seront alors vacants.

Suite à la discussion menée par plusieurs Délégués, les candidatures des personnes suivantes ont été proposées à l'unanimité, pour une année, jusqu'à la prochaine élection des Membres du Bureau de la Commission régionale de l'OIE, pour un mandat de trois ans, qui se tiendra en mai 2018 :

Vice-président : Docteur Tashi Samdup, Délégué du Bhoutan ;

Vice-président : Docteur Kazu Ito, Délégué du Japon ;

Secrétaire général : Docteur Him Hoo Yap, Délégué de Singapour.

Ces candidatures ont été présentées à l'Assemblée mondiale pour adoption.

10. Procédure d'élection des Membres des Commissions spécialisées

Le Docteur Mark Schipp a insisté sur l'importance des Commissions spécialisées. En effet, elles jouent un rôle clé dans le cadre du mandat de l'OIE consistant à établir des normes internationales et reconnaître officiellement le statut sanitaire des Pays membres. Dès lors, il est capital de s'assurer de leur efficacité. Il a, à cette fin, expliqué à la Commission régionale la nouvelle procédure proposée pour l'élection des Membres des Commissions spécialisées de l'OIE, qui serait soumise à l'Assemblée pour adoption lors de la 85^e Session générale. Le Docteur Schipp a précisé que cette nouvelle procédure avait été élaborée en vue de parvenir à une sélection meilleure et plus juste des experts, en alignant ladite procédure sur les objectifs du Sixième Plan stratégique de l'OIE, et de mieux évaluer les compétences des experts. Il a ajouté qu'il s'agissait d'une procédure transparente, avec des critères limpides concernant les candidats, un calendrier clairement établi pour les nominations et un processus de gestion efficace.

Le Docteur Zhang a suggéré qu'il serait possible d'utiliser une plateforme électronique et de veiller à ce que la Commission régionale puisse tirer pleinement profit de l'expertise présente dans la région. Il a également soulevé le problème de la langue qui constituait un frein pour les experts de la région dont le niveau en anglais devait être amélioré. Cette entrave linguistique risquait de limiter le vivier d'experts dans la région.

Le Docteur Schipp a pris acte de ces commentaires et a proposé que le Docteur Sen Sovann, en sa qualité de nouveau Membre du Conseil, se penche sur ces points au nom de la région.

11. Discussion et approbation de la procédure de coordination de l'élaboration des positions régionales présentées lors de la Session générale de l'OIE

Le Docteur Zhang Zhongqiu a invité le Docteur Kugita à présenter aux Pays membres de la région la procédure de coordination de l'élaboration des positions régionales présentées lors de la Session générale de l'OIE afin qu'ils l'approuvent.

Il a ajouté que la procédure avait été élaborée conformément au Plan de travail régional 2016-2017 afin de coordonner le développement des positions régionales, pour tous les Pays membres d'une région, sur les *Codes* et les *Manuels* ainsi que sur les programmes de travail des Commissions spécialisées de l'OIE, qui seraient présentées au cours des séances plénières de la Session générale de l'OIE.

Le Docteur Kugita a insisté sur le fait que la procédure avait déjà été provisoirement approuvée par les Pays membres de la région par voie électronique. Il a ajouté que, en janvier 2017, le projet avait été diffusé par deux fois aux Pays membres de la région pour commentaires et que celui-ci n'avait reçu aucune objection.

Il a expliqué la procédure et a conclu la présentation en demandant aux Pays membres de la région de l'adopter à l'unanimité.

Suite à la discussion entre les Délégués, le Docteur Zhang est intervenu afin de suggérer l'adoption de la procédure en ce jour et son application. Celle-ci sera réexaminée par la suite si la nécessité de l'améliorer se fait sentir.

Plusieurs Délégués ont proposé d'examiner certains points au cours de la présente Session générale, mais le temps a manqué pour parvenir à un consensus.

12. Résultats préliminaires du Forum de réflexion sur le Processus PVS

Le Docteur Ronello Abila, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Asie du Sud-Est, a présenté le Forum de réflexion sur le Processus PVS de l'OIE organisé à Paris du 4 au 6 avril 2017, confirmant que cet événement avait atteint l'objectif fixé, à savoir « travailler ensemble afin d'examiner et de planifier l'évolution stratégique du Processus PVS de l'OIE en améliorant la santé et le bien-être des animaux de par le monde », et ce grâce à trois jours de discussions particulièrement réussies, interactives, inspirantes et productives.

Il a expliqué que les 74 participants avaient été divisés en quatre groupes de parties prenantes de taille comparable représentant : (i) les Pays membres ; (ii) le personnel de l'OIE ; (iii) les experts du Processus PVS ; et (iv) les partenaires de l'OIE (bailleurs de fonds compris). Chaque groupe s'est concentré sur quatre à cinq concepts ou options les plus pertinents pour le groupe en vue de faire évoluer le Processus PVS. Le Docteur Abila a présenté brièvement les concepts qui ont été examinés et s'est félicité de l'excellent retour de tous les participants concernant les préparations détaillées, le format interactif et innovant du Forum, ainsi que l'ambiance positive, ouverte et conviviale qui y a régné tout au long.

Le Docteur Abila a indiqué que le rapport était en cours de finalisation et que les conclusions seraient partagées avec tous les Pays membres et toutes les parties intéressées; il est prévu que l'évolution du Processus PVS de l'OIE soit largement diffusée au cours des 12 prochains mois. Il a ajouté que l'objectif général consistera à fournir aux Pays membres, au personnel, aux experts et aux partenaires de l'OIE une approche mieux adaptée et plus souple concernant leur participation au Processus PVS qui répondra mieux à leurs besoins particuliers. Les détails seront confirmés dans les semaines à venir.

En guise de conclusion, il a précisé qu'une telle évolution était tout à fait appropriée, compte tenu de la maturité du Processus PVS et de ses outils et méthodes de base stables et solides. Une grande majorité des pays possédant déjà des connaissances de base solides sur l'évaluation et la planification dans le cadre du Processus PVS, la mise à disposition d'approches plus adaptées leur permettra de renforcer leur collaboration avec l'OIE en vue d'améliorer la santé animale de par le monde.

13. Le point sur les activités afférentes à la Stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la Peste des Petits Ruminants

Le Docteur Jean-Jacques Soula, Coordinateur OIE du Secrétariat conjoint FAO-OIE pour la PPR a commencé sa présentation en attirant l'attention sur le fait que la peste des petits ruminants (PPR) était une maladie virale dévastatrice qui n'a cessé de se propager, depuis son identification en 1942, à plus de 70 pays en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. Elle a de lourdes répercussions sur la vie de quelques 300 millions de familles parmi les plus pauvres au monde dont les moyens d'existence dépendent des ovins et des caprins. Le contrôle puis l'éradication de la maladie d'ici 2030 contribueront de manière substantielle à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, en particulier l'élimination de la pauvreté (ODD1) et l'élimination de la faim et de la malnutrition (ODD2).

Le Docteur Soula a ajouté que, en avril 2015, les participants de la conférence internationale organisée par la FAO et l'OIE à Abidjan ont approuvé la Stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la PPR (PPR-SMCE), qui a été entérinée par les Pays membres de la FAO et de l'OIE, en 2015 et en 2016, par le biais des organes directeurs suprêmes des deux organisations. C'est ainsi que le Secrétariat conjoint FAO-OIE sur la PPR a été créé en 2016 et que le processus de consultation de la Feuille de route régionale pour la PPR a été mené dans 76 pays infectés ou à risque, divisés en neuf régions.

Il a poursuivi en expliquant que, en 2016, selon un processus de rédaction inclusif et examiné par des pairs, la FAO et l'OIE avaient lancé le Programme d'éradication mondiale de la PPR (PPR-PEM) pour la période 2017-2021. Celui-ci comprend des éléments portant sur la participation des parties concernées, le renforcement des Services vétérinaires, le soutien aux systèmes de diagnostic et de surveillance, les campagnes de vaccination et le contrôle d'autres maladies touchant les petits ruminants. Une conférence des bailleurs de fonds sera organisée dans les mois à venir afin de mobiliser des ressources supplémentaires et combler les déficits de financement des projets et des programmes en cours.

Le Docteur Soula a conclu en indiquant que le PPR-PEM était un programme phare pour la FAO et l'OIE, l'éradication de la PPR étant directement liée aux grands enjeux mondiaux, à savoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la réduction de la pauvreté, la résilience, l'émancipation des femmes et le contrôle des mouvements migratoires, entre autres.

Le Docteur Soula a, en outre, montré une vidéo sur l'éradication de la PPR.

14. Conclusions de 23^e réunion de la Sous-Commission de l'OIE pour la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine, qui s'est tenue du 8 au 10 mars 2017 à Siem Reap (Cambodge)

Le Docteur Sen Sovann, Vice-président de la Commission régionale de l'OIE et Délégué du Cambodge, a commencé sa présentation en informant les participants qu'une réunion du Comité de pilotage de la Sous-Commission pour la SEACFMD et une réunion sur l'évaluation des progrès de l'approche de lutte progressive contre la fièvre aphteuse (PCP-FMD) avaient été organisées le 8 mars 2017, en marge de la 23^e réunion de la Sous-Commission de l'OIE pour la SEACFMD.

Le Docteur Sen Sovann a souligné les objectifs de la 23^e réunion de la Sous-Commission de l'OIE pour la SEACFMD : réviser et entériner le statut des Pays membres participant à la SEACFMD dans le cadre de la PCP-FMD ; informer les participants de la situation mondiale et régionale de la fièvre aphteuse et discuter des principaux défis auxquels la région fait face ; partager les expériences et les leçons issues de la mise en œuvre de la Feuille de route pour la SEACFMD ; et discuter des priorités et du plan d'action 2017/2018 de la Campagne de la SEACFMD.

Le Docteur Sen Sovann a confirmé que les discussions avaient été fructueuses et a présenté brièvement les conclusions de la réunion, en mettant en exergue les points suivants.

- Révision des dispositions prévues par le *Code sanitaire pour les animaux terrestres* et le *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres* de l'OIE qui portent sur les échanges en présence de fièvre aphteuse, le vaccin contre la maladie et le diagnostic de la maladie.
- Discussions sur la situation mondiale et régionale actuelle de la fièvre aphteuse et les défis à relever.
- Le point sur les progrès de la Campagne de la SEACFMD par rapport aux étapes de la Feuille de route pour la SEACFMD, y compris certaines études de cas issues de Pays membres afin de partager les bonnes pratiques et les enseignements tirés de la mise en œuvre de la Feuille de route pour la SEACFMD.
- La réunion a attiré l'attention sur le fait que, pour parvenir à éradiquer la fièvre aphteuse, il fallait réunir les conditions requises suivantes : un mécanisme régional de gouvernance et de coordination, et le renforcement des capacités des Services vétérinaires ; une stratégie régionale sur mesure pour la surveillance et la vaccination de masse ; un engagement politique et financier soutenu de la part des Pays membres ; et des partenariats privé-public solides.

- La réunion a entériné les conclusions de l'évaluation des dossiers remis par les pays concernant leur statut eu égard à la PCP-FMD. Il a été souligné que le futur succès du programme sur la fièvre aphteuse reposait sur une bonne évaluation des risques à l'Étape 1. Il a été recommandé que les pays se trouvant à l'Étape 1 de la PCP évaluent avec plus de précision la situation de la fièvre aphteuse et son impact à l'échelle nationale, et que les pays achevant leur Étape 1 de la PCP renforcent leurs plans nationaux et fondent leurs mesures de contrôle sur les risques identifiés à l'Étape 1.

Pour finir, le Docteur Sen Sovann a indiqué que, après avoir examiné les priorités et le plan d'action de la Campagne de la SEACFMD pour 2017/2018, la réunion s'était achevée sur des recommandations clés, qui serviraient de ligne directrice pour le travail mené dans le cadre de la Campagne de la SEACFMD l'année suivante. Parmi ces recommandations clés, le Docteur Sen Sovann a mis en exergue l'adoption du mandat révisé de la Sous-Commission pour la SEACFMD qui avait modifié la composition de la Sous-Commission en ce qui concerne les Délégués (CVO/DG) des Pays membres auprès de l'OIE. Le président de la Sous-Commission serait ainsi élu parmi les Délégués de l'OIE issus des pays membres de la SEACFMD.

15. Proposition pour la désignation d'un nouveau Centre collaborateur de l'OIE pour la validation scientifique des tests de diagnostic dans la région Asie-Pacifique

Le Docteur Mark Schipp, Vice-président du Conseil de l'OIE et Délégué de l'Australie, a soumis à la Commission régionale une candidature à présenter à l'OIE au nom de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, le Docteur Tony Zohrab, Délégué de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OIE, ayant dû quitter la réunion. L'Australian Animal Health Laboratory (AAHL) de la Faculty of Veterinary and Animal Sciences (FVAS) de l'Université de Melbourne et EpiCentre de l'Université Massey ont adressé une candidature conjointe au statut de Centre collaborateur pour la « Validation scientifique des tests de diagnostic dans la région Asie-Pacifique ».

Il a présenté brièvement le centre et les activités proposées. Il a précisé que de plus amples détails étaient disponibles dans le document de travail de la réunion.

La Commission a approuvé la proposition de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

16. Présentation des organisations internationales et régionales

Réseau des centres d'aquaculture de l'Asie et du Pacifique (NACA)

M. Eduardo Leñaño du Réseau des centres d'aquaculture de l'Asie et du Pacifique a présenté le Système de déclaration trimestrielle des maladies des animaux aquatiques (TMAQ), qui avait été créé en 1998 en collaboration avec la FAO et l'OIE.

Il a indiqué que, dès le début, 22 pays avaient pris part au système de déclaration et qu'aujourd'hui il couvrait tous les Pays membres de l'OIE de la région Asie-Pacifique, y compris la Polynésie française (34 pays en tout), après la fusion des rapports du NACA avec ceux de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique.

M. Leñaño a ajouté que le Système de déclaration TMAQ incluait les maladies des animaux aquatiques listées par l'OIE, ainsi que d'autres maladies importantes dans la région.

M. Leñaño a conclu en indiquant que, depuis qu'il avait été mis sur pied 18 ans auparavant, le Système de déclaration TMAQ avait servi de système d'alerte précoce pour les maladies émergentes observées dans la région, était devenu une source précieuse d'informations pour étayer l'analyse des risques, et avait préparé le terrain pour une excellente mise en réseau régionale à l'appui de la surveillance et de la déclaration des maladies.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique

La Docteure Katinka De Balogh, du Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, a présenté les activités du Bureau en matière de production et de santé animales. Elle a expliqué que la FAO sert de secrétariat pour la Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique (APHCA). Il existe également un Centre d'urgence de la FAO pour les maladies animales transfrontalières (ECTAD) à Bangkok, créé à la suite de la première apparition de l'influenza aviaire.

Les projets menés sont de type : technique, tel le renforcement des capacités d'anticipation des maladies, de laboratoire, épidémiologiques et de riposte ; politique, tels la consultation des parties prenantes, ainsi que le soutien et les orientations politiques (ex. plans d'action nationaux de lutte contre l'antibiorésistance) ; et socio-économiques, tels l'analyse de la chaîne de valeur et le soutien à la santé animale communautaire.

Elle a attiré l'attention sur le fait que la résistance aux agents antimicrobiens et l'utilisation de ces agents sont des priorités et font partie intégrante de l'accord tripartite conclu avec l'OIE et l'OMS. Elle a également mentionné l'initiative « United Against Rabies » menée de concert avec l'OIE, la GARC et l'OMS.

La FAO souhaite également étendre le concept « Une seule santé » et examiner plus avant celui de « Une seule santé + », qui couvre le secteur des récoltes et des plantes et n'a pas encore été intégré dans « Une seule santé ».

La réunion a officiellement pris fin à 18 h 30.

.../Annexe

**RAPPORT DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE
POUR L'ASIE, L'EXTRÊME-ORIENT ET L'OCÉANIE**

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Mise en œuvre de la Feuille de route régionale de l'OIE - défis auxquels la région est confrontée ;
3. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE ;
4. Rapport sur les activités de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie ;
5. Organisation de la 30e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie qui se tiendra en Malaisie, en novembre 2017 ;
6. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 30e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie ;
7. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 87^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2019 ;
8. Proposition d'un Membre de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie afin qu'il rejoigne le Conseil de l'OIE ;
9. Proposition de Membres de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie aux postes de Vice-président et de Secrétaire général du Bureau de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie ;
10. Procédure d'élection des Membres des Commissions spécialisées ;
11. Discussion et approbation de la procédure de coordination de l'élaboration des positions régionales présentées lors de la Session générale de l'OIE ;
12. Résultats préliminaires du Forum de réflexion sur le Processus PVS ;
13. Le point sur les activités afférentes à la Stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la Peste des Petits Ruminants ;
14. Conclusions de 23^e réunion de la Sous-Commission de l'OIE pour la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine, qui s'est tenue du 8 au 10 mars 2017 à Siem Reap (Cambodge) ;
15. Proposition pour la désignation d'un nouveau Centre collaborateur de l'OIE pour la validation scientifique des tests de diagnostic dans la région Asie-Pacifique ;
16. Présentation des organisations internationales et régionales :
 - *Réseau des centres d'aquaculture de l'Asie et du Pacifique (NACA) ;*
 - *Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique*

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'EUROPE**

Paris, le 22 mai 2017

La Commission régionale de l'OIE pour l'Europe s'est réunie le 22 mai 2017 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14 h 00. Ont participé à cette réunion 134 personnes dont des Délégués et observateurs de 44 Membres de cette Commission, ainsi que les représentants de 7 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldavie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Tchèque (Rép.~), Turkménistan, Turquie et Ukraine.

Organisations internationales/régionales : Commission européenne, CEE, FESASS⁵⁰, FVE⁵¹, IZSAM⁵², RSPCA⁵³ et World Horse Welfare (Organisation mondiale pour le bien-être du cheval).

La réunion a été présidée conjointement par le Docteur Maris Balodis, Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe et Délégué de la Lettonie, et la Docteure Karin Schwabenbauer, Présidente sortante de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE et Déléguée de l'Allemagne.

1. Ouverture et Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour figurant en annexe a été modifié afin d'inclure la présentation de la CEE et la signature d'un Protocole d'accord portant sur la coopération en vue du contrôle de la fièvre aphteuse et de la gestion des déplacements des animaux en Asie centrale. Il a été adopté à l'unanimité.

2. Présentation et adoption des Termes de référence et du Plan-cadre stratégique régional de la Task-Force de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe chargée d'améliorer la participation régionale aux activités de l'OIE

Le Docteur Ulrich Herzog, Vice-président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe et Délégué de l'Autriche a fait une brève présentation des Termes de référence et du Plan-cadre stratégique régional 2017-2020 de la Task-Force. Il a commencé par rappeler aux participants que les Pays membres avaient accepté de revitaliser la Task Force lors de la 27^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe qui s'était tenue à Lisbonne au Portugal en septembre 2016.

⁵⁰ FESASS : Fédération européenne pour la santé animale et la sécurité sanitaire

⁵¹ FVE : Fédération vétérinaire européenne

⁵² IZSAM : Istituto Zooprofilattico Sperimentale dell'Abruzzo e del Molise "G. Caporale"

⁵³ RSPCA : Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals (Société royale pour la prévention de la cruauté envers les animaux)

Le Docteur Herzog a indiqué que, suite à la première réunion de la Task Force qui s'était tenue à Belgrade en Serbie en décembre 2016, une première proposition des Termes de référence et du Plan de travail régional avait été diffusée pour commentaires et suggestions complémentaires à l'ensemble des Pays membres. Les réponses ont été examinées lors de la seconde réunion de la Task Force qui s'est tenue à Riga en Lettonie où il a été décidé que la Task Force devait changer de nom et devenir le "Regional Core Group" (Groupe restreint régional), pour suivre l'exemple d'autres Commissions régionales de l'OIE.

Le Docteur Herzog a précisé que le Groupe restreint travaillait afin de soutenir le Bureau de la Commission régionale pour l'Europe dans des domaines spécifiques définis dans les Termes de référence. Il a brièvement détaillé les tâches de ce Groupe restreint.

Quant à la composition et au fonctionnement de ce Groupe restreint, le Docteur Herzog a expliqué que la recommandation avait été qu'il comprenne cinq membres issus de Pays membres n'appartenant pas à l'Union européenne et quatre de Pays membres de l'Union européenne. Les Membres du Bureau en sont membres de facto. Les autres Membres envoyant un représentant pour assister aux réunions du Groupe restreint sont choisis lorsque les Membres du Bureau sont élus. La Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles assure le secrétariat de ce Groupe restreint. Le Président de la Commission régionale en est le président et ce Groupe restreint tiendra deux réunions effectives par an.

Le Docteur Herzog a déclaré que Plan-cadre stratégique régional comportait trois chapitres. Le Chapitre 1, intitulé « Orientations régionales », décrit la vision et les objectifs stratégiques qui sont en phase avec le Sixième Plan stratégique de l'OIE. En outre, il précise les tâches, les Termes de référence et les méthodes de travail de la Commission régionale.

Le Chapitre 2, intitulé « Objectifs régionaux et éléments du plan de travail », explicite différents points spécifiques et propose les six objectifs suivants: (1) contribuer à l'élaboration des normes et lignes directrices reposant sur des éléments scientifiques; (2) instaurer la confiance par la transparence et la communication; (3) assurer l'enseignement, les capacités et la pérennité des Services vétérinaires; (4) prévenir, contrôler et éradiquer les maladies animales; (5) l'antibiorésistance et la politique « Une seule santé »; (6) promouvoir le bien-être animal.

Le Chapitre 3, intitulé « Activités permettant d'atteindre les objectifs régionaux », donne un aperçu des dix activités à réaliser dans les années qui viennent, notamment: élaborer une stratégie et garantir des ressources financières et humaines suffisantes ; établir un Groupe restreint régional; soutenir les travaux menés par les Groupes de travail sur la fièvre porcine africaine et la dermatose nodulaire contagieuse du Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières (GF-TADs en Europe; et soutenir ses Membres afin qu'ils établissent des liens avec le secteur de la santé humaine lorsqu'ils travaillent sur le contrôle des zoonoses.

Le Délégué de l'Espagne a remercié le Président au nom des 28 pays de l'Union européenne. Il s'est félicité des résultats obtenus par la plateforme de l'OIE sur le bien-être animal pour la région Europe et, notamment, des résultats des activités menées dans le cadre du premier plan d'action. L'UE a remercié le Secrétariat de la plateforme de l'OIE, les membres et les observateurs de son Groupe de pilotage ainsi que tous les pays participants pour l'excellent travail accompli au cours des trois premières années d'existence de la plateforme. L'UE soutient totalement l'adoption du second plan d'action 2017-2019 et continuera d'apporter soutien et contribution aux activités de la plateforme de l'OIE en complète synergie et coordination avec les autres activités internationales de l'UE en matière de bien-être animal.

Les Termes de référence du Groupe restreint régional, le Plan cadre d'action régional 2017-2020 de la Commission régionale pour l'Europe, tout comme le second plan d'action de la plateforme de l'OIE sur le bien-être animal pour l'Europe (2017-2019), ont été adoptés à l'unanimité.

Toutefois la Déléguée de l'Allemagne a insisté pour que soit élaboré, par le Secrétariat du Groupe restreint régional, un cadre logique s'appliquant à ce plan-cadre de travail régional afin d'en faciliter la mise en œuvre et le suivi.

3. Discussion sur les chapitres sélectionnés du *Code* et du *Manuel* de l’OIE (à présenter éventuellement au nom des 53 Pays membres de la région Europe lors de la 85^e Session générale)

Le Docteur Maris Balodis, Président de la Commission régionale de l’OIE pour l’Europe et Délégué de la Lettonie a commencé sa présentation en expliquant que le Groupe restreint (Core Group) (anciennement Task-Force) de la Commission régionale pour l’Europe avait tenu deux réunions jusqu’à présent : la première à Belgrade en Serbie (décembre 2016) et la deuxième à Riga en Lettonie (avril 2017). Il a précisé que l’un des sujets prioritaires de ce Groupe restreint était la sélection des chapitres du *Code et du Manuel* de l’OIE ayant une importance régionale. Il a expliqué que des discussions intensives sur cette question s’étaient déroulées lors de ces deux réunions.

Le Docteur Balodis a indiqué que les discussions du Groupe restreint avaient abouti à un accord prévoyant de sélectionner dans la liste 14 chapitres au total, (10 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, 2 du *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres (Manuel terrestre)* et 2 du *Code sanitaire pour les animaux aquatiques*) en préparant des notes coordonnées à présenter au nom des 53 Membres de la région lors de la 85^e Session générale de l’OIE.

Le Docteur Balodis a ensuite fourni des détails portant sur les chapitres retenus. Les 14 chapitres retenus par le Groupe restreint régional ont reçu le soutien total des Pays membres. Des orateurs ont été également désignés afin de présenter oralement les notes relatives à ces chapitres au nom des 53 Pays membres de la région Europe.

4. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l’ordre du jour de la 28^e Conférence de la Commission régionale de l’OIE pour l’Europe

La Commission régionale a proposé d’inscrire à l’ordre du jour de la 28^e Conférence de la Commission régionale de l’OIE pour l’Europe, le thème technique suivant (assorti d’un questionnaire adressé aux Membres) :

- Application de la biosécurité dans différents systèmes de production au niveau individuel, national et régional.

La Commission régionale a également proposé : « Les maladies à transmission vectorielle : suivi, évaluation du risque et options de contrôle » comme second thème technique éventuel (sans questionnaire).

5. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l’ordre du jour de la 87^e Session générale de l’Assemblée mondiale des Délégués de l’OIE qui se réunira en mai 2019

La Commission régionale a proposé d’inscrire à l’ordre du jour de la 87^e Session générale de l’Assemblée mondiale des Délégués de l’OIE le thème technique suivant (assorti d’un questionnaire adressé aux Membres) :

- Certification sanitaire électronique pour les animaux et les produits issus d’animaux - Opportunités commerciales et défis.

6. Proposition pour la désignation d’un nouveau Centre collaborateur de l’OIE pour la recherche et le contrôle des maladies émergentes et réémergentes des suidés en Europe

Le Docteur Valentín Almansa, Délégué de l’Espagne auprès de l’OIE, a soumis à la Commission régionale une demande afin que l’OIE considère le *Centre de Recerca en Sanitat Animal (CRESA) - Institut de Recerca i Tecnologia Agroalimentàries (IRTA)* comme Centre collaborateur de l’OIE pour le diagnostic et le contrôle des maladies émergentes et réémergentes des suidés en Europe.

Il a fait une brève présentation du centre et de ses activités en ajoutant qu'il était possible de trouver de plus amples détails dans les documents de travail de la réunion.

La Docteure Karin Schwabenbauer a ajouté que la demande de l'Espagne avait déjà été approuvée par la Commission des normes biologiques de l'OIE ainsi que par le Conseil de l'OIE.

La Commission a approuvé la proposition de l'Espagne.

7. Signature d'un Protocole d'accord portant sur la coopération relative au contrôle de la fièvre aphteuse en Asie centrale et à la gestion des déplacements d'animaux

Le Docteur Mereke Taitubayev, Chef de l'Unité sous-régionale de coordination de la lutte contre la fièvre aphteuse de l'OIE à Astana a profité de l'occasion de la réunion de la Commission régionale pour inviter les Délégués concernés présents dans le public (Kazakhstan, Kirghizistan et Turkménistan) à venir signer le Protocole d'accord accepté. Le Tadjikistan et l'Ouzbékistan se joindront à ce Protocole ultérieurement.

8. Mise en œuvre de la Feuille de route régionale de l'OIE - défis auxquels la région est confrontée ;

Le Docteur Kazimieras Lukauskas, Représentant régional de l'OIE à Moscou, au nom de l'ensemble des représentants de l'OIE de cette région, a donné aux participants des détails sur la mise en œuvre de la Feuille de route régionale de l'OIE et les défis auxquels la région est confrontée.

Il a commencé sa présentation en revenant brièvement sur la Feuille de route du Siège de l'OIE qui avait été élaborée afin de traiter les questions clés pour lesquelles des changements importants étaient attendus par les Pays membres et dont les activités devaient être suivies directement par la Directrice générale de l'OIE.

Il a ensuite donné des détails sur l'élaboration de la Feuille de route régionale lors de la réunion annuelle des Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE à Paris en octobre 2016, suite à l'examen des activités des Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE et du Siège de l'OIE.

Le Docteur Lukauskas a expliqué que la Feuille de route régionale que devait mettre en œuvre les Représentation régionales et sous-régionales de l'OIE, constituait le programme de travail pour la période à venir avec l'objectif de soutenir la Feuille de route du Siège de l'OIE; de mieux harmoniser les activités entre les régions; de renforcer la collaboration inter et intra-régionale ainsi qu'entre les Représentation régionales et sous-régionales de l'OIE, les Commissions régionales et le Siège de l'OIE. Il a fait remarquer que la Feuille de route avait une certaine souplesse pour permettre d'y intégrer les besoins spécifiques de chaque région.

Le Docteur Lukauskas a ensuite brièvement évoqué les principaux défis auxquels était confrontée la région Europe pour mettre en œuvre certaines activités figurant dans la Feuille de route régionale et définies pour les trois objectifs stratégiques et les trois domaines transversaux.

Il a terminé en indiquant que la Représentation régionale de Moscou et la Représentation sous-régionale de Bruxelles ainsi que l'Office d'Astana avaient eu une participation active et continueraient à développer la coopération ainsi que la communication avec les pays d'Europe tout en donnant une grande visibilité à l'OIE dans cette région en servant de passerelle entre l'OIE et les divers pays. Il a ajouté que les Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE avaient contribué à la mise en œuvre du Sixième Plan stratégique de l'OIE en Europe en : aidant à la mise en œuvre dans cette région des normes et lignes directrices de l'OIE s'appuyant sur des bases scientifiques; en établissant une collaboration réussie avec les gouvernements et autorités des Pays membres; en informant régulièrement les Délégués des Pays membres de l'OIE de la région de la situation épidémiologique au niveau régional et mondial; en renforçant les capacités des Services vétérinaires en Europe (y compris cinq séminaires régionaux de l'OIE à l'attention des points focaux, un certain nombre d'activités liées à la Plateforme de l'OIE sur le bien-être animal pour la région Europe, des réunions relatives à la Feuille de route sur la fièvre aphteuse

et la peste des petits ruminants en liaison avec le Plan-cadre mondial FAO-OIE pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières (GF-TADs), ainsi que le jumelage des organismes statutaires vétérinaires et des établissements d'enseignement vétérinaire).

La Déléguée de l'Allemagne a fait remarquer que la présentation se concentrait surtout sur les défis et ne reflétait pas bien la quantité de travail menée à bien dans cette région.

9. Conclusions de la 27^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, qui a eu lieu à Lisbonne (Portugal) du 19 au 23 septembre 2016

Le Docteur Mereke Taitubayev, Chef de l'Unité sous-régionale de coordination de la lutte contre la fièvre aphteuse de l'OIE à Astana a informé les participants des conclusions de la 27^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe.

Le Docteur Taitubayev a expliqué que cette Conférence avait été l'occasion de proposer une nouvelle formule pour ce type d'évènement institutionnel, à savoir une session de posters, une table ronde et des sessions de groupes de travail. Cette nouvelle dynamique a été très appréciée par les Délégués de la région et les autres participants.

Le Docteur Taitubayev a brièvement commenté les principales conclusions de la Conférence, en précisant les points suivants :

- La nécessité de renforcer et de clarifier le rôle du Bureau de la Commission régionale et du Conseil a été notée ainsi que le besoin d'encourager une coopération plus étroite entre ceux-ci et les Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE. Cela a abouti à une revitalisation de la Task Force de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe.
- Les participants ont encouragé l'OIE à saisir toute occasion de développer une collaboration plus étroite avec des organisations internationales et régionales.
- Les pays ont été instamment invités à renforcer les efforts qu'ils déploient en matière de surveillance et de contrôle afin d'améliorer le partage des informations relatives aux maladies animales.
- Le Système Mondial d'Information Sanitaire (WAHIS) étant un élément clef, les pays ont été priés de contribuer activement à améliorer la nouvelle version afin de s'assurer que leurs besoins sont pris en compte.
- Les pays ont été priés de renforcer leur coopération régionale afin de combattre la peste porcine africaine et la dermatose nodulaire contagieuse tout en continuant à participer activement à la révision des chapitres du *Code* qui s'y rapportent.
- Les deux thèmes techniques abordés lors de la conférence – (i) « Contrôle et élimination de la rage en Europe : défis et stratégies pour une Europe indemne de rage » (avec questionnaire) et (ii) « Dermatose nodulaire contagieuse : situation actuelle en Europe et dans les régions voisines et mesures de contrôle nécessaires pour stopper sa propagation dans le Sud-est de l'Europe » (sans questionnaire) – étaient des sujets réellement d'actualité. Les recommandations seront soumises à l'approbation de l'Assemblée mondiale des Délégués lors de la 85^e Session générale.
- La sensibilisation à la question de l'antibiorésistance a été portée au niveau politique suprême lorsque la Directive générale de l'OIE a assisté à la réunion de haut niveau sur l'antibiorésistance aux Nations Unies à New York le 21 septembre 2016. En liaison avec les travaux de l'alliance tripartite (FAO/OIE/Organisation Mondiale de la Santé) sur l'antibiorésistance, les pays ont été sollicités pour participer plus efficacement à la collecte des données organisée par l'OIE portant sur l'utilisation des agents antimicrobiens chez les animaux, l'élaboration d'actions préventives ainsi que la rédaction et la mise en œuvre de plans d'action nationaux sur l'antibiorésistance.
- Les participants ont été priés de réfléchir à l'évolution possible du Processus PVS de l'OIE. A partir des discussions des groupes de travail et des échanges ouverts, ils ont réfléchi à la façon d'améliorer la valeur du Processus PVS pour les pays. Les résultats de ces discussions ont servi de base au débat qui s'instaure actuellement afin d'améliorer le Processus PVS de

l'OIE et qui a fait l'objet de discussions ultérieures lors du Forum de réflexion sur le Processus PVS de l'OIE en avril 2017 à Paris.

10. Confirmation du lieu où se déroulera la 28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe en septembre 2018

Le Docteur Lasha Avaliani, Délégué de la Géorgie, a confirmé l'offre présentée par son pays d'accueillir la 28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe. Cette Conférence se tiendra à Tbilissi en Géorgie en septembre 2018.

11. Résultats préliminaires du Forum de réflexion sur le Processus PVS

La Docteure Nadège Leboucq, Représentante sous-régionale de l'OIE à Bruxelles, a présenté le Forum de réflexion sur le Processus PVS de l'OIE organisé à Paris du 4 au 6 avril 2017, confirmant que cet événement avait atteint l'objectif fixé, à savoir « travailler ensemble afin d'examiner et de planifier l'évolution stratégique du Processus PVS de l'OIE en améliorant la santé et le bien-être des animaux de par le monde », et ce grâce à trois jours de discussions particulièrement réussies, interactives, inspirantes et productives.

Elle a expliqué que les 74 participants avaient été divisés en quatre groupes de parties prenantes de taille comparable représentant : (i) les Pays membres ; (ii) le personnel de l'OIE ; (iii) les experts du Processus PVS ; et (iv) les partenaires de l'OIE (bailleurs de fonds compris). Chaque groupe s'est concentré sur quatre à cinq concepts ou options les plus pertinents pour le groupe en vue de faire évoluer le Processus PVS. La Docteure Leboucq a présenté brièvement les concepts qui ont été examinés et s'est félicité de l'excellent retour de tous les participants concernant les préparations détaillées, le format interactif et innovant du Forum, ainsi que l'ambiance positive, ouverte et conviviale qui y a régné tout au long.

La Docteure Leboucq a indiqué que le rapport était en cours de finalisation et que les conclusions seraient partagées avec tous les Pays membres et toutes les parties intéressées; il est prévu que l'évolution du Processus PVS de l'OIE soit largement diffusée au cours des 12 prochains mois. Elle a ajouté que l'objectif général consistera à fournir aux Pays membres, au personnel, aux experts et aux partenaires de l'OIE une approche mieux adaptée et plus souple concernant leur participation au Processus PVS qui répondra mieux à leurs besoins particuliers. Les détails seront confirmés dans les semaines à venir.

En guise de conclusion, elle a précisé qu'une telle évolution était tout à fait appropriée, compte tenu de la maturité du Processus PVS et de ses outils et méthodes de base stables et solides. Une grande majorité des pays possédant déjà des connaissances de base solides sur l'évaluation et la planification dans le cadre du Processus PVS, la mise à disposition d'approches plus adaptées leur permettra de renforcer leur collaboration avec l'OIE en vue d'améliorer la santé animale de par le monde.

12. Proposition visant à désigner l'actuelle Unité sous-régionale de coordination de la lutte contre la fièvre aphteuse de l'OIE à Astana comme nouvelle Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Asie centrale

Le Docteur Jean-Philippe Dop, Directeur général adjoint pour les Affaires institutionnelles et Actions régionales de l'OIE a soumis à la Commission régionale de l'OIE une demande visant à désigner l'actuelle Unité sous-régionale de coordination de la lutte contre la fièvre aphteuse de l'OIE à Astana comme nouvelle Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Asie centrale. Cette modification a été proposée, compte tenu du domaine d'activités couvert par cette entité.

Le Docteur Dop a donné à la Commission des détails succincts sur les activités que doit réaliser l'Office et les avantages que présente le fait de promouvoir cette Unité de coordination au statut de Représentation sous-régionale de l'OIE.

Conformément à l'Article 33 du Règlement général, la Commission a été consultée et a approuvée la proposition présentée par le Docteur Dop.

13. **État des notifications en Europe et présentation du cas de la PPR chez l'antilope de Saïga en Mongolie**

La Docteure Marija Popovic, Chargée de mission au Service d'Information et d'analyse de la santé animale mondiale de l'OIE, a fait un bref rappel de l'état des notifications des Membres de cette région en date du 18 mai 2017.

Elle a continué par une brève présentation relative à un foyer d'infection par la peste des petits ruminants qui a démarré en Mongolie en décembre 2016 et a entraîné une mortalité massive chez l'antilope de Saïga (*Saiga tatarica mongolica*). Elle a déclaré que cet événement était important puisqu'il touchait une espèce d'antilopes particulièrement menacée et qu'il concernait une maladie prioritaire pour le GF-TADs. La Docteure Popovic a souligné que cet épisode pourrait soulever la question du rôle joué par la faune sauvage au regard de la peste des petits ruminants dans le contexte de la Stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la peste des petits ruminants. Elle a ajouté que cette maladie pourrait être importante pour la région car elle s'est propagée au-delà des zones où elle était connue jusqu'alors pour atteindre des pays nouvellement infectés, survenant pour la première fois en Asie (Mongolie) et en Europe (Géorgie) en 2016.

En conclusion, la Docteure Popovic a informé la région qu'un complément d'informations sur cette maladie serait présenté lors de la Session plénière et a invité les participants à consulter un poster sur la peste des petits ruminants.

Le Délégué de l'Autriche a exprimé des inquiétudes quant au supplément de travail à accomplir en raison des éventuelles données additionnelles que devront fournir les pays à WAHIS+ et s'est interrogé sur leur pertinence.

La Docteure Marija Popovic a répondu que le contenu de WAHIS+ s'appuiera sur les résultats des enquêtes envoyés par les Délégués de l'OIE, les Points focaux de l'OIE et par d'autres utilisateurs potentiels et que les spécifications techniques seraient élaborées en conséquence. En outre, WAHIS+ sera connecté à plusieurs systèmes d'information d'autres organisations régionales et internationales.

Le Docteur Jean-Philippe Dop, Directeur général adjoint pour les Affaires institutionnelles et Actions régionales de l'OIE, a ajouté que le Conseil a proposé de créer deux Comités afin d'apporter une aide technique et stratégique à l'élaboration de WAHIS+.

14. **Le point sur les activités du GF-TADs pour l'Europe**

Le Docteur Bernard Van Goethem, Président du Comité de pilotage du GF-TADs pour l'Europe, a indiqué aux participants que, depuis mai 2016, le GF-TADs pour l'Europe avait constamment prouvé sa valeur et son efficacité en matière de contrôle de la peste porcine africaine (PPA) et de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC).

Il a également fait état d'une série de réunions régionales – (PPA5/Lisbonne, septembre 2016; PPA6/Vilnius, novembre 2016; DNC2/ Lisbonne, septembre 2016; DNC3/Istanbul, décembre 2016) ainsi qu'une téléconférence (Février 2017) – qui ont permis de mieux comprendre la dynamique de la maladie (pour la peste porcine africaine chez les suidés domestiques tout comme chez les sangliers), d'accroître la confiance et le dialogue au sein des pays touchés et ceux à risque en leur fournissant une assistance technique reposant sur des bases scientifiques.

À propos de la dermatose nodulaire contagieuse, le Docteur Van Goethem a expliqué que la vaccination harmonisée dans le sud-est de l'Europe avait été acceptée et mise en place avec un important soutien de la Commission Européenne.

Enfin, il a indiqué que la septième réunion du Comité de pilotage du GF-TADs pour l' Europe devait se tenir à Bruxelles en octobre 2017 et que l'ordre du jour prévoyait des discussions ainsi que des décisions relatives à la situation régionale et à la coordination d' initiatives pour les sept maladies transfrontalières prioritaires pour la région (Brucellose, fièvre aphteuse, influenza aviaire hautement pathogène, peste porcine africaine, peste porcine classique, peste des petits ruminants et rage), ainsi que pour les maladies émergentes (dermatose nodulaire contagieuse),

ajoutant que, dans un futur proche, une attention particulière devrait être apportée aux maladies à transmission vectorielle.

15. Le point sur les activités de la Communauté Économique Eurasiatique (CEE)

Le Docteur Vladimir Subbotin, Directeur adjoint de la CEE, a exprimé sa gratitude de pouvoir présenter les résultats de l'intégration de la CEE et de sa coopération avec l'OIE. Il a cité les États membres de la CEE et a précisé le contexte de la coopération entre les membres dans le domaine vétérinaire. Il a souligné la création d'une législation harmonisée avec les normes internationales. Ceci facilitera les processus commerciaux, avec des répercussions très attendues dans le domaine des laboratoires, des contrôles aux frontières de l'inspection des exploitations et des exploitants du secteur alimentaire.

Il a évoqué l'évaluation faite par la CEE au Kirghizistan suite à la mission de suivi du Processus PVS de l'OIE et a souligné certaines réalisations intervenues au Kirghizistan grâce à la mise en œuvre du Processus PVS, notamment la création d'un organisme statutaire vétérinaire, l'enregistrement et l'identification animale ainsi que l'élaboration d'un plan stratégique pour les Services vétérinaires. Il a précisé que la coordination de la coopération entre les États membres de la CEE aboutira à la mise en place d'un système de laboratoires de référence afin d'avoir une confirmation du diagnostic final.

Outre les bureaux de la CEE à Moscou, le Docteur Subbotin a mentionné la création future d'un office sous-régional à Astana.

La réunion a officiellement pris fin à 18 h 18.

.../Annexe

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'EUROPE**

Ordre du jour

1. Ouverture et Adoption de l'ordre du jour ;
 2. Présentation et adoption des Termes de référence et du Plan-cadre stratégique régional de la Task-Force de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe chargée d'améliorer la participation régionale aux activités de l'OIE ;
 3. Discussion sur les chapitres sélectionnés du *Code* et du *Manuel* de l'OIE (à présenter éventuellement au nom des 53 Pays membres de la région Europe lors de la 85^e Session générale) ;
 4. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe ;
 5. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 87^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2019 ;
 6. Proposition pour la désignation d'un nouveau Centre collaborateur de l'OIE pour la recherche et le contrôle des maladies émergentes et réémergentes des suidés en Europe ;
 7. Signature d'un Protocole d'accord portant sur la coopération relative au contrôle de la fièvre aphteuse en Asie centrale et à la gestion des déplacements d'animaux ;
 8. Mise en œuvre de la Feuille de route régionale de l'OIE - défis auxquels la région est confrontée ;
 9. Conclusions de la 27^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, qui a eu lieu à Lisbonne (Portugal) du 19 au 23 septembre 2016 ;
 10. Confirmation du lieu où se déroulera la 28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe en septembre 2018 ;
 11. Résultats préliminaires du Forum de réflexion sur le Processus PVS ;
 12. Proposition visant à désigner l'actuelle Unité sous-régionale de coordination de la lutte contre la fièvre aphteuse de l'OIE à Astana comme nouvelle Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Asie centrale ;
 13. État des notifications en Europe et présentation du cas de la PPR chez l'antilope de Saïga en Mongolie ;
 14. Le point sur les activités du GF-TADs pour l'Europe ;
 15. Le point sur les activités de la Communauté Économique Eurasiatique (CEE)
-

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LE MOYEN-ORIENT**

Paris, 22 mai 2017

La Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient s'est réunie le 22 mai 2017 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14 h 00. Ont participé à cette réunion 47 personnes, dont les Délégués et observateurs de 13 Membres de cette Commission, 1 territoire observateur, ainsi que les représentants de 2 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Afghanistan, Arabie Saoudite, Bahreïn, Chypre, Égypte, Émirats Arabes Unis, Irak, Jordanie, Liban, Oman, Qatar, Turquie et Yémen.

Territoire observateur : Territoires autonomes palestiniens.

Organisations internationales/régionales : FAO et *The Donkey Sanctuary*.

La réunion était coprésidée par le Docteur Majid Al-Qassimi, Délégué des Émirats Arabes Unis et le Docteur Elias Ibrahim, Délégué du Liban, tous deux Vice-présidents de la Commission régionale de l'OIE, assistés du Docteur Ghazi Yehia, Représentant régional de l'OIE pour le Moyen-Orient.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, figurant en annexe, a été adopté à l'unanimité.

2. Mise en œuvre de la Feuille de route régionale de l'OIE - défis auxquels la région est confrontée

Le Docteur Ghazi Yehia, Représentant régional de l'OIE pour le Moyen-Orient, a présenté en détail aux participants la Feuille de route régionale de l'OIE, son développement et les défis auxquels la région est confrontée.

Il a exposé les principaux objectifs des activités menées par la Représentation régionale de l'OIE sous l'égide du Sixième Plan Stratégique au cours des 12 derniers mois. Celles-ci avaient principalement porté sur le renforcement des capacités des Services vétérinaires et la contribution à la prévention et au contrôle des maladies animales au Moyen-Orient.

Le Docteur Yehia a détaillé l'assistance offerte aux pays souhaitant participer aux programmes de jumelage interlaboratoires et entre établissements d'enseignement vétérinaire. Le Docteur Yehia a également exposé les difficultés rencontrées lors de la conduite de ces activités dans un contexte géopolitique particulièrement instable.

Puis, il a présenté les conclusions de l'atelier sur les normes de l'OIE relatives au commerce en toute sécurité, organisé à Dubaï en mars 2017, et a informé les participants du projet conjoint avec le Bureau de l'OIE à Bruxelles sur l'élaboration de modules sur le bien-être animal lors du transport des animaux par voie terrestre et maritime.

Le Docteur Yehia a également commenté la désignation des nouveaux Délégués des Pays membres de la région.

Puis, il a brièvement donné des détails sur les stratégies régionales, en particulier pour la mise en œuvre de l'Approche de lutte progressive contre la fièvre aphteuse (PCP-FMD) et l'Outil de suivi et d'évaluation de la peste des petits ruminants (PMAT) dans la région, ainsi que sur les deux réunions du groupe consultatif régional prévues en 2017.

Il a également mentionné le Plan d'action de la Stratégie régionale en faveur du bien-être animal au Moyen-Orient et a commenté le document de sensibilisation à la question rédigé afin de lever des fonds pour sa mise en œuvre. Il a exposé en détail le travail effectué dans la région et les activités prévues concernant le transport sur de longues distances par voie terrestre et maritime.

Ensuite, il a récapitulé brièvement les activités prévues au cours des prochains mois, dont : un séminaire destiné aux Points focaux de l'OIE pour les produits vétérinaires ; la 14^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient ; et une réunion sur la Feuille de route pour la fièvre aphteuse et la PPR.

Il a conclu en rappelant aux Délégués que le bureau de la Représentation régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient accueillait volontiers tout expert, Membre du personnel ou représentant des Membres régionaux de l'OIE à des fins de soutien ou de formation.

3. Organisation de la 14^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient qui se tiendra du 2 au 6 octobre 2017

La Docteure Visal Kayacik, représentante de la Turquie, a confirmé que son pays était honoré et ravi d'accueillir cette importante manifestation régionale. Puis, elle a convié tous les Délégués à assister à la conférence.

Elle a brièvement fait état des diverses dispositions prises par la Turquie afin d'entamer l'organisation de la conférence. La Docteure Kayacik a montré une vidéo présentant les attraits touristiques d'Istanbul et a fourni des informations générales sur l'obtention d'un visa, l'hébergement à l'hôtel et le transport, en assurant que le détail de ces informations serait adressé aux participants en temps voulu.

Le Docteur Yehia a proposé d'offrir un soutien aux Délégués afin qu'ils puissent assister à la conférence et planifier leur participation à cette dernière.

4. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 14^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient

Le thème technique suivant (sans questionnaire) a été retenu pour la 14^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient :

- Répondre aux défis rencontrés au Moyen-Orient à l'interface homme-animal grâce au concept « Une seule santé ».

Le Docteur Yehia a remercié tous les Délégués pour les autres suggestions de thème avancées et qui comprenaient : « un aperçu de la faune aquatique dans la Méditerranée et ses répercussions sur les maladies des poissons » ; « une lutte intégrée contre les tiques » ; et « la lutte contre *Brucella mellitensis* chez les camélidés et les bovins ». Il a pris acte de la possibilité de pouvoir débattre de ces questions lors de la prochaine Conférence de la Commission régionale qui se tiendra en Turquie.

5. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 87^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2019

La Commission régionale a proposé d'inscrire le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres) à l'ordre du jour de la 87^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se tiendra en mai 2019 :

- Répercussions socio-économiques des nouvelles infestations parasitaires émergentes et réémergentes observées chez les animaux d'élevage.

6. Proposition d'un Membre de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient au poste de Président du Bureau de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient

Le Docteur Hadi Mohsin Al-Lawati, Membre du Conseil de l'OIE et Délégué d'Oman, a rappelé aux participants que le Délégué du Qatar avait quitté ses fonctions, laissant vacant son poste de Président de la Commission régionale pour le Moyen-Orient, nécessitant dès lors la tenue d'une élection.

Suite à la discussion menée par plusieurs Délégués, la candidature du Docteur Majid Al-Quassimi, Délégué des Émirats Arabes Unis, a été proposée à l'unanimité au poste de Président de la Commission régionale de l'OIE pour une année, jusqu'à la prochaine élection des Membres du Bureau de la Commission régionale de l'OIE pour un mandat de trois ans, qui se tiendra en mai 2018.

Afin de remplacer le Docteur Majid Al-Quassimi dans son rôle actuel de Vice-président, la candidature du Docteur Faier Al-Saloom, Délégué du Bahreïn, a été proposée à l'unanimité. Il occupera donc le poste de Vice-président de la Commission régionale de l'OIE pour une année, jusqu'à l'élection des Membres du Bureau de la Commission régionale de l'OIE pour un mandat de trois ans qui se tiendra en mai 2018.

Cette proposition a été présentée à l'Assemblée mondiale pour adoption.

7. Résultats préliminaires du Forum de réflexion sur le Processus PVS

Le Docteur John Stratton, Adjoint au Chef du Service des actions régionales de l'OIE, a présenté le Forum de réflexion sur le Processus PVS de l'OIE organisé à Paris du 4 au 6 avril 2017, confirmant que cet événement avait atteint l'objectif fixé, à savoir « travailler ensemble afin d'examiner et de planifier l'évolution stratégique du Processus PVS de l'OIE en améliorant la santé et le bien-être des animaux de par le monde », et ce grâce à trois jours de discussions particulièrement réussies, interactives, inspirantes et productives.

Il a expliqué que les 74 participants avaient été divisés en quatre groupes de parties prenantes de taille comparable représentant : (i) les Pays membres ; (ii) le personnel de l'OIE ; (iii) les experts du Processus PVS ; et (iv) les partenaires de l'OIE (bailleurs de fonds compris). Chaque groupe s'est concentré sur quatre à cinq concepts ou options les plus pertinents pour le groupe en vue de faire évoluer le Processus PVS. Le Docteur Stratton a présenté brièvement les concepts qui ont été examinés et s'est félicité de l'excellent retour de tous les participants concernant les préparations détaillées, le format interactif et innovant du Forum, ainsi que l'ambiance positive, ouverte et conviviale qui y a régné tout au long.

Le Docteur Stratton a indiqué que le rapport était en cours de finalisation et que les conclusions seraient partagées avec tous les Pays membres et toutes les parties intéressées ; il est prévu que l'évolution du Processus PVS de l'OIE soit largement diffusée au cours des 12 prochains mois. Il a ajouté que l'objectif général consistera à fournir aux Pays membres, au personnel, aux experts et aux partenaires de l'OIE une approche mieux adaptée et plus souple concernant leur participation au Processus PVS qui répondra mieux à leurs besoins particuliers. Les détails seront confirmés dans les semaines à venir.

En guise de conclusion, il a précisé qu'une telle évolution était tout à fait appropriée, compte tenu de la maturité du Processus PVS et de ses outils et méthodes de base stables et solides. Une grande majorité des pays possédant déjà des connaissances de base solides sur l'évaluation et la planification dans le cadre du Processus PVS, la mise à disposition d'approches plus adaptées leur permettra de renforcer leur collaboration avec l'OIE en vue d'améliorer la santé animale de par le monde.

8. **Le point sur les activités afférentes à la Stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la PPR**

Le Docteur Jean-Jacques Soula, Coordinateur OIE du Secrétariat conjoint FAO-OIE pour la PPR a commencé sa présentation en attirant l'attention sur le fait que la peste des petits ruminants (PPR) était une maladie virale dévastatrice qui n'a cessé de se propager, depuis son identification en 1942, à plus de 70 pays en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. Elle a de lourdes répercussions sur la vie de quelques 300 millions de familles parmi les plus pauvres au monde dont les moyens d'existence dépendent des ovins et des caprins. Le contrôle puis l'éradication de la maladie d'ici 2030 contribueront de manière substantielle à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, en particulier l'élimination de la pauvreté (ODD1) et l'élimination de la faim et de la malnutrition (ODD2).

Le Docteur Soula a ajouté que, en avril 2015, les participants de la conférence internationale organisée par la FAO et l'OIE à Abidjan ont approuvé la Stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la PPR (PPR-SMCE), qui a été entérinée par les Pays membres de la FAO et de l'OIE, en 2015 et en 2016, par le biais des organes directeurs suprêmes des deux organisations. C'est ainsi que le Secrétariat conjoint FAO-OIE sur la PPR a été créé en 2016 et que le processus de consultation de la Feuille de route régionale pour la PPR a été mené dans 76 pays infectés ou à risque, divisés en neuf régions.

Il a poursuivi en expliquant que, en 2016, selon un processus de rédaction inclusif et examiné par des pairs, la FAO et l'OIE avaient lancé le Programme d'éradication mondiale de la PPR (PPR-PEM) pour la période 2017-2021. Celui-ci comprend des éléments portant sur la participation des parties concernées, le renforcement des Services vétérinaires, le soutien aux systèmes de diagnostic et de surveillance, les campagnes de vaccination et le contrôle d'autres maladies touchant les petits ruminants. Une conférence des bailleurs de fonds sera organisée dans les mois à venir afin de mobiliser des ressources supplémentaires et combler les déficits de financement des projets et des programmes en cours.

Le Docteur Soula a conclu en indiquant que le PPR-PEM était un programme phare pour la FAO et l'OIE, l'éradication de la PPR étant directement liée aux grands enjeux mondiaux, à savoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la réduction de la pauvreté, la résilience, l'émancipation des femmes et le contrôle des mouvements migratoires, entre autres.

Le Docteur Soula a, en outre, montré une vidéo sur l'éradication de la PPR.

Le Docteur Yehia a fait savoir que des réunions consécutives sur la Feuille de route pour la fièvre aphteuse et la PPR seraient organisées à Amman (Jordanie) du 15 au 18 octobre 2017, afin de faire le point sur la Feuille de route régionale, examiner l'évaluation et la planification nationales à l'aide du PMAT et informer le Groupe consultatif régional le cas échéant.

Le Docteur Ahmad Al-Majali, observateur de l'University of Science and Technology (Jordanie), a déclaré que tous les pays du Moyen-Orient étaient infectés par la PPR et que les pays devaient lutter plus énergiquement contre cette maladie. Il a noté que l'absence de test DIVA (différenciation entre les animaux infectés et les animaux vaccinés) pour l'heure posait problème. L'achèvement du développement de cette technologie et son emploi devaient donc être priorités. Le Jordan Bio-Industries Centre (JOVAC) produit un vaccin qui permet de faciliter l'usage d'un test DIVA et il conviendrait de l'utiliser pour aider les pays à progresser tout au long des différentes étapes du PMAT. Le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) en France et JOVAC en Jordanie participent à un programme de jumelage de l'OIE sur le diagnostic de la PPR et de la pleuropneumonie contagieuse caprine (PPCP).

Le Docteur Yehia a indiqué que JOVAC avait été choisi pour accueillir la banque de vaccins contre la PPR pour l'Afrique et le Moyen-Orient. Il a encouragé tous les Membres à se rendre à Amman en octobre bien préparés et munis de leur plan national en matière de PPR.

9. État des notifications des Membres au Moyen Orient

Le Docteur Neo Mapitse, Adjoint au Chef du Service d'Information et d'analyse de la santé animale mondiale, a brièvement fait le point sur l'état des notifications soumises par les Membres de la région au 18 mai 2017.

Il a commencé par présenter quelques indicateurs sur le respect par les Membres de leurs obligations en matière de notification pour l'année 2016. Il a déclaré que la région pouvait améliorer la soumission des rapports aquatiques et annuels. Puis, il a encouragé les Membres dont les rapports étaient toujours attendus à les remettre en temps opportun par le biais du Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) afin d'améliorer les perspectives régionales.

Le Docteur Mapitse a, en outre, présenté dans les grandes lignes les éléments permettant de retracer les événements non déclarés à l'OIE et a encouragé les Membres à répondre aux clarifications qui leur étaient demandées.

En guise de conclusion, le Docteur Mapitse a sollicité le soutien de la région pour recommander la candidature d'un point focal pour la notification des maladies animales de la région afin qu'il rejoigne le Comité consultatif technique, l'un des organes de gouvernance du projet de modernisation de WAHIS+.

Le Docteur Yehia a insisté sur le fait que la région devait améliorer la déclaration des maladies touchant les animaux aquatiques et la faune sauvage et que, pour y parvenir, les Pays membres devaient établir un dialogue avec les ministères concernés.

10. Le point sur le réseau des camélidés au Moyen-Orient (CAMENET)

La Docteure Salama Al Muhairi, Directrice des laboratoires vétérinaires de L'Autorité de contrôle des denrées alimentaires d'Abu Dhabi (ADFCA), a brièvement fait le point sur le projet de mise en réseau des laboratoires régionaux. CaMeNeT constitue donc un réseau scientifique sur la santé des camélidés et les pratiques sanitaires dont font l'objet ces derniers. Il se compose de neuf pays éleveurs de camélidés au Moyen-Orient : Arabie Saoudite, Bahreïn, Émirats Arabes Unis, Irak, Jordanie, Koweït, Oman, Qatar et Yémen.

La Docteure Al Muhairi a expliqué que le principal objectif de CaMeNeT visait à aider les Pays membres à développer leur secteur des camélidés, en particulier grâce au contrôle des maladies touchant ces animaux. Elle a noté que la création de CaMeNeT représentait une étape stratégique pour les pays de la région qui leur permettrait de relever les défis associés à l'impact économique mondial des camélidés.

La Docteure Al Muhairi a également expliqué que CaMeNeT permettait aux Pays membres de :

1. Améliorer les capacités scientifiques et techniques pour l'épidémiologie et le diagnostic des maladies des camélidés.
2. Assurer la coordination entre les organisations internationales (OIE/FAO/ Organisation mondiale de la santé) et les autorités nationales (y compris les Services vétérinaires) dans les Pays membres afin de lutter contre les maladies des camélidés, notamment les maladies émergentes, et les maîtriser.
3. Faciliter la coopération entre les institutions nationales, régionales et internationales, les Laboratoires de référence et les Centres collaborateurs afin de renforcer les capacités et partager les expériences.
4. Contribuer au développement, à la normalisation et à l'accréditation des méthodes de diagnostic pour les principales maladies des camélidés conformément aux normes internationales et aux procédures de l'OIE.
5. Encourager la recherche sur les maladies épidémiologiques des camélidés et les risques communs aux animaux, aux hommes et à l'environnement.

11. Présentations des organisations internationales et régionales

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Le Docteur Berhe Tekola, Directeur de la Division de la production et de la santé animales de la FAO, a présenté les excuses du Docteur Markos Tibbo Dambi, intervenant désigné de la FAO, qui s'est malheureusement trouvé dans l'incapacité de participer à la Session générale. Puis, il a expliqué qu'il présenterait brièvement les priorités de la FAO dans la région. Il a informé les participants que la FAO avait apporté son aide aux pays membres dans le cadre du renforcement de leurs capacités de surveillance des maladies, ainsi que de la prévention et du contrôle des maladies animales transfrontalières et des zoonoses, en renforçant la résilience des communautés par la protection de leurs biens, plus précisément de leurs cheptels, en vue d'améliorer la productivité. Il a déclaré que le partenariat, notamment avec l'OIE, faisait partie intégrante de la manière de travailler de la FAO.

Il a ajouté que la perturbation des Services vétérinaires et la hausse des mouvements non réglementés des animaux dans les pays touchés par des conflits constituaient deux des facteurs à l'origine de la recrudescence des menaces sanitaires dans la région. L'OIE a, à cet égard, dispensé une formation sur les bonnes pratiques de gestion des situations d'urgence, ainsi que sur la préparation et la riposte aux situations d'urgence zoonosaires, et a servi d'interface neutre avec les différentes parties prenantes.

La FAO a également offert un soutien direct à la surveillance, au diagnostic et au contrôle des maladies animales prioritaires (fièvre aphteuse, peste des petits ruminants, dermatose nodulaire contagieuse, brucellose, fièvre catarrhale du mouton, syndrome respiratoire du Moyen-Orient et influenza aviaire hautement pathogène [IAHP]) ainsi qu'à la lutte contre l'antibiorésistance. La FAO a contribué à ou organisé d'importants événements régionaux sur des questions telles que la contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire, la consultation d'experts sur la planification d'intervention d'urgence pour lutter contre l'IAHP, le renforcement des capacités de surveillance de l'antibiorésistance, « Une seule santé », et l'Évaluation externe conjointe (JEE) des pays pour accélérer la conformité au Règlement sanitaire international de l'OMS.

Le Docteur Tekola a conclu en indiquant que la FAO dispensait des conseils techniques, institutionnels et politiques dans le cadre du renforcement des capacités, de la gestion des connaissances, de la mobilisation des savoir-faire sur la production animale et de la gestion des aliments pour animaux et des ressources génétiques animales. La FAO apporte aussi son soutien aux petits exploitants travaillant dans les secteurs de la production laitière, ainsi que de l'élevage des volailles et des petits ruminants afin d'accroître la rentabilité de la production, les revenus, l'accès aux marchés et la résilience aux chocs.

Le Docteur Tekola a brièvement souligné d'autres travaux prioritaires de la FAO dans la région, notamment : le transfert de technologie, la lutte contre l'antibiorésistance, les systèmes communautaires de santé animale, la PPR, la fièvre aphteuse, l'influenza aviaire, le MERSCoV, le bétail et le changement climatique. Il a répondu au commentaire précédent sur l'absence dans la région de test DIVA pour la PPR en indiquant que celle-ci relevait d'une décision politique qui s'opposait à la modification génétique utilisée pour créer le vaccin recombinant. L'outil DIVA était prêt et il fallait parvenir à lever cette opposition afin d'autoriser l'utilisation de cette importante technologie pour lutter contre la PPR.

Le Docteur Yehia a mentionné que l'OIE travaillait étroitement avec la FAO dans la région et qu'ils se réjouissaient de poursuivre cette excellente relation de travail.

La réunion a officiellement pris fin à 17 h 15.

.../Annexe

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LE MOYEN-ORIENT**

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour ;
 2. Mise en œuvre de la Feuille de route régionale de l'OIE - défis auxquels la région est confrontée ;
 3. Organisation de la 14^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient qui se tiendra du 2 au 6 octobre 2017 ;
 4. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 14^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient ;
 5. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 87^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2019 ;
 6. Proposition d'un Membre de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient au poste de Président du Bureau de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient ;
 7. Résultats préliminaires du Forum de réflexion sur le Processus PVS ;
 8. Le point sur les activités afférentes à la Stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la PPR ;
 9. État des notifications des Membres au Moyen Orient ;
 10. Le point sur le réseau des camélidés au Moyen-Orient (CAMENET) ;
 11. Présentations des organisations internationales et régionales :
 - *Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).*
-

